Le Bulletin des règlements salariaux

Janvier 2003
Volume 14, numéro 1

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

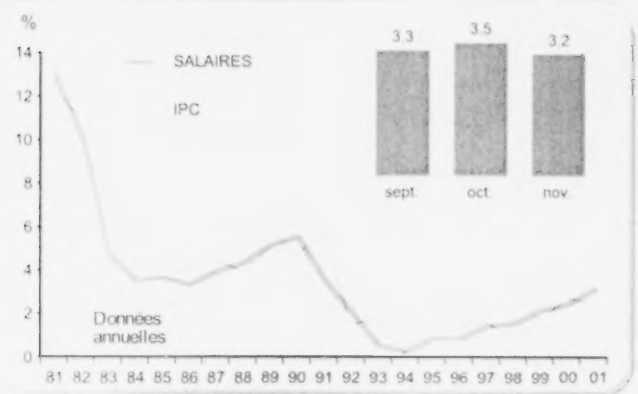

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

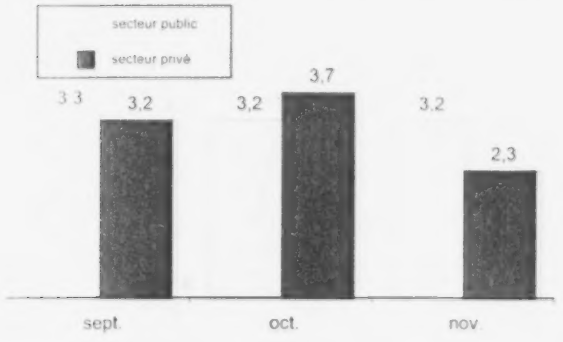

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

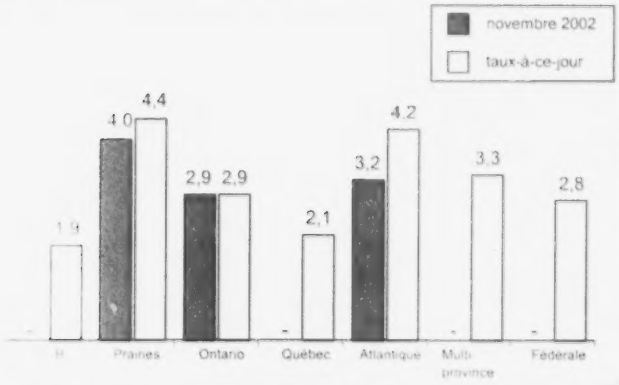

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois de novembre 2002

Les principales conventions collectives signées en **novembre 2002** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **3,2 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,5 % affichée au cours du mois précédent mais d'une hausse comparativement à celle de 3,1 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2001. Les données de novembre 2002 sont basées sur l'examen de 26 conventions visant 49 710 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 33 mois et le rajustement salarial s'élevait à 3,2 % en moyenne, un taux identique à celui enregistré au cours des ententes courantes.

Durant les 11 premiers mois de l'année 2002, de janvier à novembre, 947 870 employés obtiennent des augmentations salariales de 2,8 % en moyenne à l'issue de 331 conventions.

En novembre 2002, la majorité des conventions ont été négociées au sein du **secteur public** qui compte 84,6 % des ententes visant 93,8 % des employés. Dans ce secteur, 46 620 employés reçoivent des rajustements de **3,2 %** en moyenne dans le cadre de 22 conventions, tandis que dans **le secteur privé**, 3 090 employés obtiennent une plus faible moyenne de rajustements au taux de **2,3 %** à l'issue de quatre conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des Prairies enregistrent l'augmentation salariale la plus élevée au taux de 4,0 % en moyenne, la province de la Saskatchewan venant en tête avec 4,5 %; dans les provinces de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick affiche un gain salarial de 3,2 % au terme d'une seule convention, et l'Ontario enregistre des augmentations de 2,9 % en moyenne.

Si l'on observe les secteurs d'activité, le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** enregistre l'augmentation salariale la plus élevée au taux de **3,6 %** à l'issue de 13 conventions visant 19 800 employés. Tous les autres secteurs enregistrent une moyenne d'augmentation inférieure au taux de 3,2 % affiché par l'ensemble des secteurs. Le secteur des **services publics** affiche la seconde augmentation salariale en importance au taux de **3,1 %** en moyenne au terme d'une seule convention signée par Hydro One en Ontario qui vise 780 employés. Le secteur de **l'administration publique** compte la plus forte concentration d'employés, soit 25 360 employés, qui obtiennent **3,0 %** de gains salariaux à l'issue de sept conventions. Dans le secteur de la **fabrication**, 1 890 employés reçoivent des augmentations de **2,7 %** en moyenne au terme de trois conventions. Les secteurs du **commerce** et du **transport** enregistrent des augmentations salariales de **1,8** et **2,5 %** respectivement à l'issue d'une seule convention.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

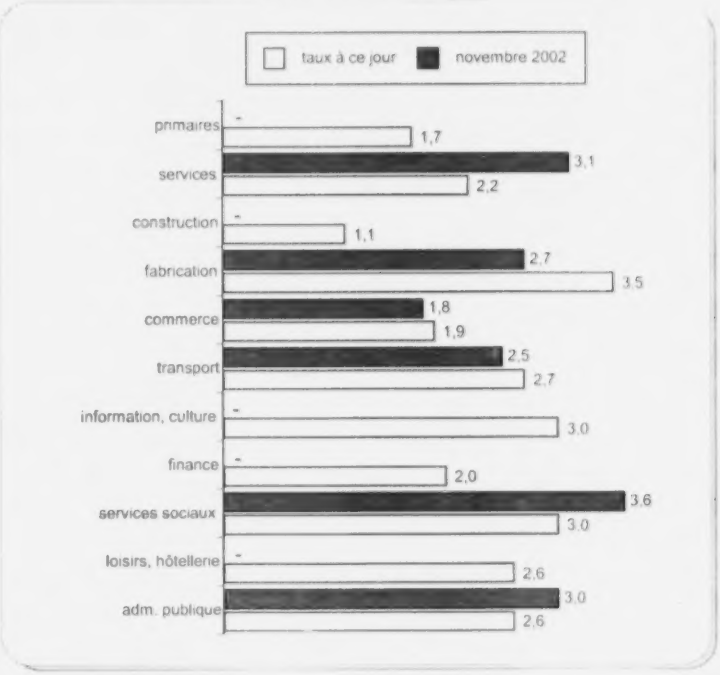

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

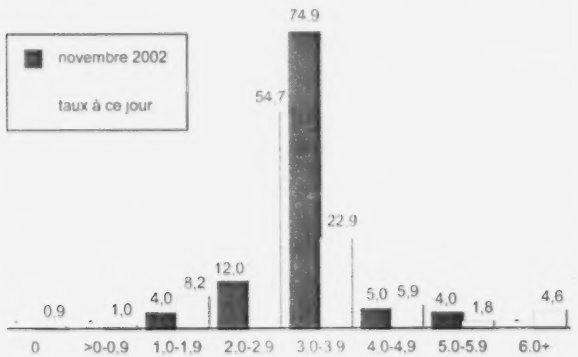

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	1 250
Québec	-	-
Ontario	20	36 290
Provinces des Prairies	5	12 170
Colombie-Britannique	-	-
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	-	-

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	1999	2000	2001	2002				Taux à	2002		
				4	1	2	3	ce jour	sept	oct	nov
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2,2	2,5	3,1	3,0	2,9	2,6	2,8	2,8	3,3	3,5	3,2
Sans clause d'IVC	2,0	2,5	3,2	3,0	2,9	2,6	2,7	2,7	3,0	2,9	3,2
Avec clause d'IVC	3,5	2,4	2,8	2,4	2,1	2,4	3,6	3,5	3,9	4,1	2,5
Moyenne annuelle de 1re année	1,9	2,3	3,4	3,0	2,8	2,9	2,8	2,9	3,4	3,5	3,1
Sans clause d'IVC	1,7	2,3	3,5	3,2	2,9	2,9	2,7	2,9	3,3	3,2	3,1
Avec clause d'IVC	3,4	2,4	3,3	0,8	1,5	1,9	3,5	3,2	3,7	3,9	2,2
Industries											
Primaires	2,2	1,8	2,6	2,3	-	1,5	1,8	1,7	1,8	-	-
Services publics	1,9	3,5	2,5	2,4	3,3	0,7	2,8	2,2	4,0	-	3,1
Construction	1,9	3,6	3,2	3,0	-	-	1,1	1,1	-	-	-
Fabrication	3,5	2,6	2,5	2,2	2,7	3,0	3,5	3,5	4,1	4,1	2,7
Commerce	1,3	1,7	1,6	1,3	1,6	2,1	2,2	1,9	2,6	-	1,8
Transport	2,8	2,4	2,9	2,0	2,4	2,7	5,4	2,7	-	-	2,5
Information, culture	2,5	2,9	3,2	2,9	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0	-	-
Finance, services administratifs	2,8	1,8	2,2	1,4	2,0	0,0	1,9	2,0	1,8	3,5	-
Education, santé, services sociaux	1,8	2,6	3,3	3,1	3,1	2,8	3,4	3,0	3,3	2,8	3,6
Loisirs, hôtellerie	2,6	3,0	4,0	-	2,2	1,9	3,3	2,6	2,9	-	-
Administration publique	2,2	2,3	3,0	3,1	2,8	2,4	2,7	2,6	3,6	2,8	3,0
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	1,7	3,3	5,0	5,1	7,5	6,0	-	6,7	-	-	-
Île-du-Prince-Édouard	2,7	2,2	3,1	3,3	-	3,2	6,0	4,9	6,0	-	-
Nouvelle-Écosse	2,1	2,2	3,7	3,7	2,5	2,3	2,1	2,3	2,0	2,5	-
Nouveau-Brunswick	2,4	2,8	3,4	3,6	3,1	2,3	3,2	2,8	-	-	3,2
Québec	1,7	2,4	2,8	3,2	2,5	2,1	2,2	2,1	1,8	1,3	-
Ontario	2,1	2,6	2,9	2,6	2,7	2,8	3,0	2,9	3,5	3,8	2,9
Manitoba	2,5	2,6	2,4	3,0	2,8	5,4	3,0	4,0	2,9	3,2	-
Saskatchewan	2,0	3,5	2,9	3,0	3,2	4,2	3,9	4,0	3,9	-	4,5
Alberta	4,0	4,5	5,1	4,4	6,8	6,1	4,4	5,0	3,9	4,0	3,9
Colombie-Britannique	0,8	1,6	2,7	2,2	2,5	1,0	1,4	1,9	2,5	2,2	-
Multiprovince	2,2	2,7	3,1	4,0	-	3,0	4,3	3,3	4,3	3,1	-
Compétence fédérale	2,8	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	3,0	2,9	-
Secteur public	1,9	2,5	3,2	3,1	3,0	2,7	3,1	2,9	3,3	3,2	3,2
Secteur privé	2,7	2,4	3,0	2,4	2,1	2,5	2,4	2,6	3,2	3,7	2,3
Indice des prix à la consom.	1,7	2,7	2,6	1,1	1,5	1,3	2,3	2,1	2,3	3,2	4,3

Les données de novembre sont préliminaires

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN NOVEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)	**780**	**3,1**	**3,0**	**27**	
Hydro One Inc., scientifiques et autres professionnels, à l'échelle de la province, Ont.	780	3,1	3,0	27	2005-03-31
Fabrication (3 conventions)	**1 890**	**2,7**	**2,6**	**36**	
Accuride Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, London, Ont.	550	2,9	3,0	36	2006-03-12
Lear Canada Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Whitby, Ont.	740	2,5 *	2,2	36	2005-11-25
McGregor Hosiery Mills, production, Toronto, Ont	600	2,7	2,8	36	2005-10-22
Commerce de gros et de détail (1 convention)	**1 200**	**1,8**	**1,8**	**36**	
No Frills Franchise Stores, commis de détail, Oakville, Ont	1 200	1,8	1,8	36	2005-09-14
Transport (1 convention)	**680**	**2,5**	**2,5**	**36**	
Ville de Mississauga, chauffeurs d'autobus et empls d'entretien, Mississauga, Ont.	680	2,5	2,5	36	2005-09-30
Éducation, santé et services sociaux (13 conventions)	**19 800**	**3,6**	**3,5**	**27,8**	
Board of Trustees Edmonton School District No. 7, commis et employés de bureau, Edmonton, Alb.	1 400	5,1	5,1	24	2004-08-31
Board of Trustees Edmonton School District No. 7 concierges, Edmonton, Alb.	600	5,0	5,0	24	2004-08-31
Conseil scolaire de Saskatoon division des écoles no. 13, personnel de soutien, Saskatoon, Sask.	620	3,4	3,0	36	2004-12-31
Grand Erie District School Board, enseignants au secondaire, Brantford, Ont	800	2,5	2,5	12	2002-08-31
Hastings and Prince Edward District School Board enseignants à l'élémentaire, Belleville, Ont	710	2,6	2,6	12	2002-08-31
Niagara Catholic District School Board, enseignants à l'élémentaire, Welland, Ont	830	3,1	3,2	24	2004-08-31
Provincial Health Authorities of Alberta, infirmiers(ières) auxiliaires, à l'échelle de la province, Alb.	7 050	3,5	4,0	24	2004-03-31
Saskatchewan Association of Health Organizations professionnels des soins de santé et de bien-être à l'échelle de la province, Sask.	2 500	4,8	3,0	36	2004-03-31
Université York, chargés de cours, Toronto, Ont	750	2,7	2,2	36	2005-08-31
Université York, chargés de cours, Toronto, Ont	1 150	2,7	2,2	36	2005-08-31
Université de Guelph, commis et employés de bureau, Guelph, Ont.	820	3,0	3,0	36	2005-04-30
Université de Toronto, employés des services et préposés à l'entretien, Toronto, Ont.	570	3,0	3,0	24	2004-06-30

Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN NOVEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Ville de Toronto, professionnels des soins de sante et de bien-être, Toronto, Ont.	2 000	3,0	3,0	36	2004-12-31
Administration publique (7 conventions)	**25 360**	**3,0**	**2,8**	**36,6**	
Commission de police régionale de Waterloo, agents de police, Waterloo, Ont.	610	3,3	3,4	36	2004-12-31
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, N.-B.	1 250	3,2	2,0	48	2004-08-15
Ville d'Ottawa, pompiers, Ottawa, Ont.	800	1,8	0,0	36	2003-12-31
Ville de Toronto, employé(es) d'intérieur & d'extérieur, Toronto, Ont.	1 500	3,0	3,0	36	2004-12-31
Ville de Toronto, employés d'extérieur, Toronto, Ont.	5 200	3,0	3,0	36	2004-12-31
Ville de Toronto, employés d'intérieur, Toronto, Ont.	11 000	3,0	3,0	36	2004-12-31
Ville de Toronto, employés des services récréatifs, Toronto, Ont.	5 000	3,0	3,0	36	2004-12-31
Conventions avec clause IVC (1 convention)	**740**	**2,5 ***	**2,2**	**36**	
Conventions sans clause IVC (25 conventions)	**48 970**	**3,2**	**3,1**	**32,9**	
Toutes les conventions (26 conventions)	**49 710**	**3,2**	**3,1**	**32,9**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

104-03422/

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	20 170	N/CO/ARB	jan. 01-sept. 02
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•Postes Canada	STTP	45 000	N	janv. 03
•EACL (Energie atomique du Canada)	ingénieurs - techniciens	1 050	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	ARB	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Gouvernement du Nouveau-Brunswick	SCFP (éducation)	1 600	PR	fév. 02
•Cavendish Farms	TUAC	750	CO	déc. 02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	1 800	CO	oct. 02
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	25 580	N/MED	avril 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•Gouvernement de l'Ontario	OPPA (police)	6 840	N	déc. 02
•Hudson Bay Mining and Smelting	Métallos	1 150	N	déc. 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	11 090	N/MED/ARB	mars 02
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N	déc. 02
•B.C. Maritime Employers' Association	ILWU (débardeurs)	3 350	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU (Amalgamated Transit Union)	1 480	N	déc. 02

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation depuis janvier 2002

Depuis le début de l'année 2002, de janvier à novembre, 462 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 131 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 227 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 104 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,8 % en moyenne. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **2,9 %** alors que le **secteur privé** enregistre un taux de **2,5 %.**

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,3 %** en moyenne. Il s'agit d'une augmentation importante comparativement au taux de **2,3 %** pour le **secteur privé.** Le secteur **finance, immobilier et gestion** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés avec une moyenne de **4,0 %,** tandis que le secteur des **industries primaires** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,4 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** affichent le taux le plus élevé **(4,6 %)** et la **Colombie-Britannique** enregistre la plus faible moyenne d'augmentation, soit **1,6 %.**

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **2,8 %.** Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2,9 %** comparativement au taux de **2,4 %** pour le **secteur privé**. Le secteur des **loisirs et hôtellerie** enregistre les rajustements les plus élevés au taux de **3,1 %,** tandis que le secteur de la **construction** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,1 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les régions qui relèvent de la catégorie **Multiprovince** enregistrent les rajustements les plus élevés **(3,9 %),** et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas, soit **1,8 %.**

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,8 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation plus élevée que celle du **secteur privé,** soit **2,8 %** et **2,6 %** respectivement. Le secteur de la **fabrication** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés, soit **3,7 %,** tandis que le secteur de la **construction** affiche le plus faible taux, soit **1,0 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** enregistrent les rajustements les plus élevés **(4,7 %),** et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas **(2,0 %).**

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et

selon la taille des unités de négociation

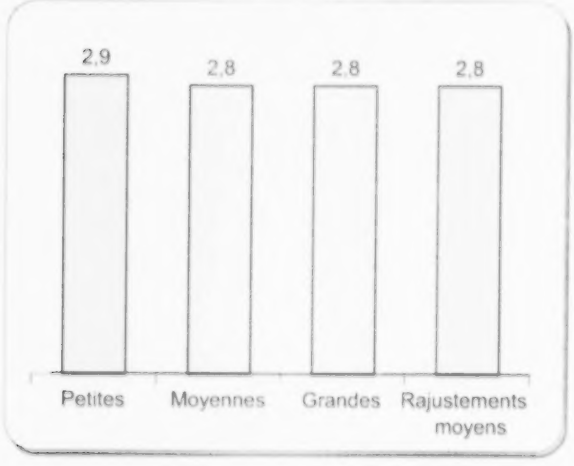

par secteurs public et privé

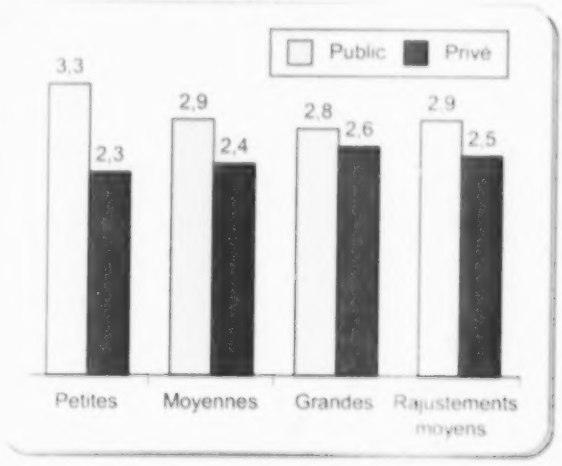

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par région/sphère de compétence

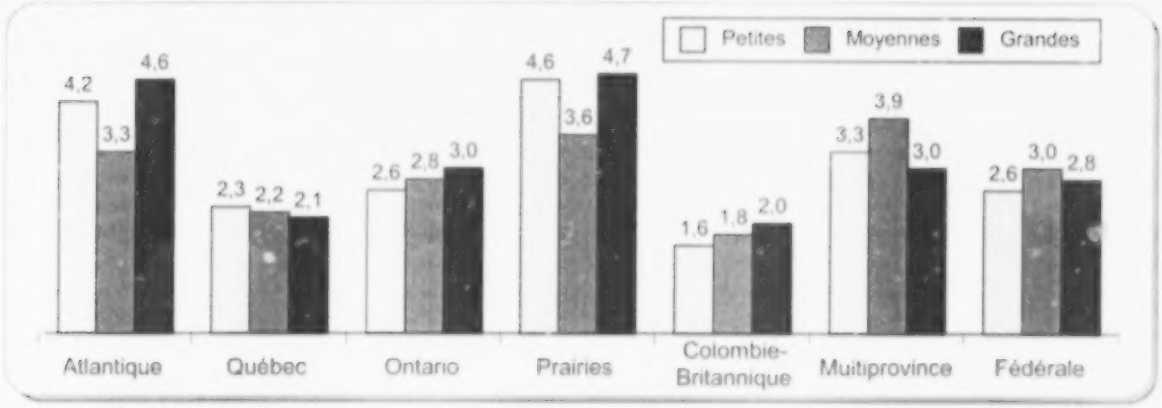

Rajustements salariaux depuis janvier 2002, en pourcentage et par industrie

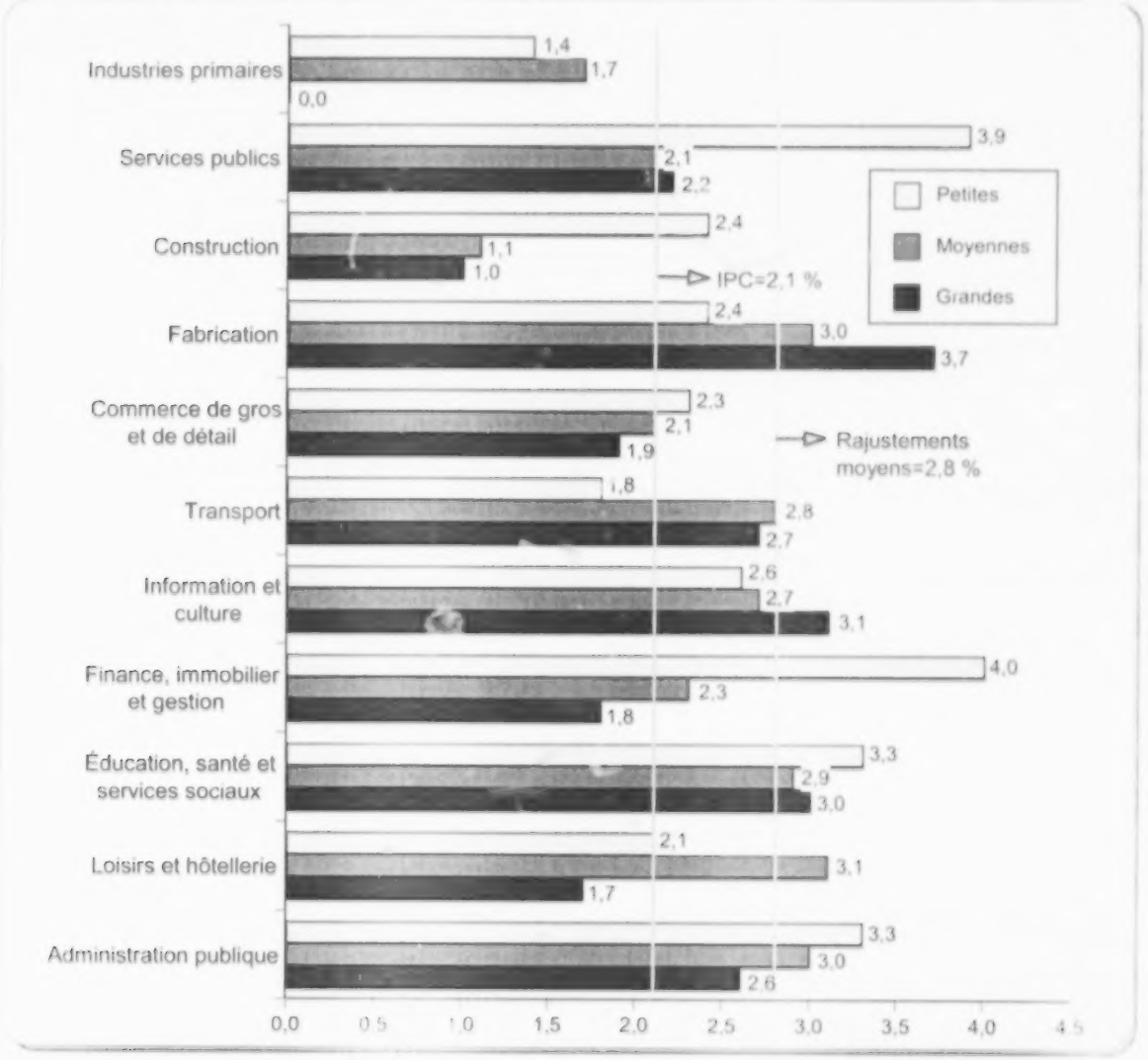

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN NOVEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (2 conventions)					
Norbord Industries Inc., employés de moulin, Cochrane, Ont.	190	3,0	3,2	60	2007-05-31
Tissages Sherbrooke Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Sherbrooke, Qc	350	0,7	-5,4	70	2007-12-16
Information et culture (1 convention)					
Times-Colonist, Hollinger Canadian Newspapers (LP) Limited, officiers principal, Victoria, C.-B.	210	2,5	2,5	36	2005-01-01
Éducation, santé et services sociaux (3 conventions)					
Peace River School Division No. 10, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Peace River, Alb.	240	10,7	10,7	12	2003-08-31
Université de Toronto, bibliotechniciens(nes), Toronto, Ont.	190	3,0	3,0	36	2005-06-30
Université de Toronto, employés des services et préposés à l'entretien, Toronto, Ont.	410	3,0	3,0	24	2004-06-30

Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *l'Indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1:1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «entités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrde-drhc.gc.ca

Publié par l'autorité du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, électronique, mécanique, photographique ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Février 2003
Volume 14, numéro 2

Revue annuelle - 2002

Les principales conventions collectives signées au cours de l'année **2002** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,8 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,1 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2001.

Les données de l'année 2002 sont basées sur l'examen de 360 conventions visant 985 290 employés.

Le rajustement salarial de 2,8 % en moyenne, enregistré durant l'année 2002, a été supérieur au rajustement de 2,3 % établi lors des négociations précédentes.

Durant les années 90, le secteur privé affiche des gains salariaux supérieurs à ceux du secteur public. Cependant, à compter de l'année 2000, le secteur public commence à enregistrer des gains légèrement supérieurs à ceux du secteur privé. En 2002, le **secteur privé** affiche des rajustements de **2,6 %** en moyenne, comparativement à **3,0 %** en 2001; et le **secteur public** enregistre des rajustements de **2,9 %** en 2002, comparativement à **3,2 %** en 2001. De 1997 à 2001, le secteur public affiche une augmentation modeste mais graduelle en matière de rajustements salariaux.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

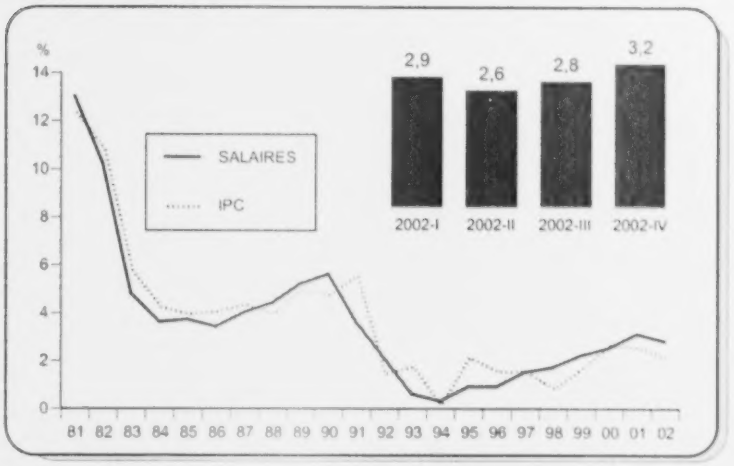

Par ailleurs, la durée moyenne des conventions collectives a diminué récemment. En 2002, la durée moyenne des conventions s'établissait à 29,4 mois, soit la plus courte durée enregistrée depuis 1994 (28,4 mois en moyenne). Cela demeure toutefois plus élevé que la durée moyenne de 18,2 mois négociée en 1991. Deux phénomènes ont eu un impact non négligeable sur la baisse de la durée moyenne. Il s'agit de la ratification de 63 conventions d'une durée de 12 mois dans les secteurs public et parapublic au Québec afin de faciliter la négociation de l'implantation de l'équité salariale et, dans une moindre mesure, de la ratification de 17 conventions de 12 mois également dans le secteur de l'éducation en Ontario. Ces conventions représentent en tout 22 % des conventions ratifiées en 2002 et 31 % de celles du secteur public. Depuis le début des années 90, la durée moyenne des conventions dans le secteur public a toujours été plus courte que dans le secteur privé.

Rajustements en pourcentage des taux de base, selon le secteur public/privé - 1994 à 2002

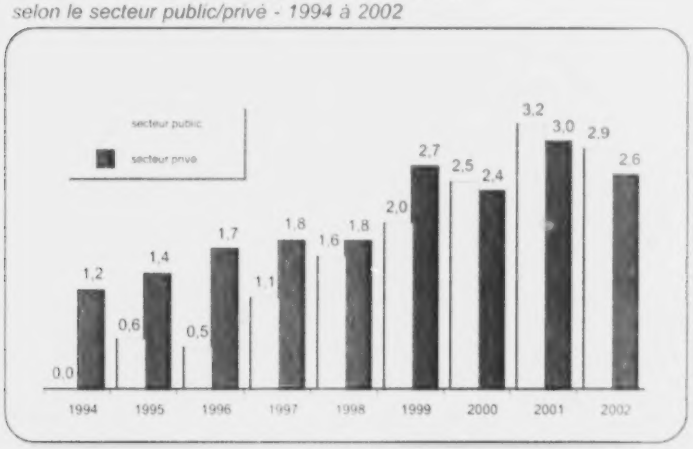

Même s'il s'agit d'un nombre limité de conventions, l'analyse montre que c'est dans le secteur public du Nouveau-Brunswick, que la proportion de conventions collectives de longue durée a été la plus importante en 2002 avec une durée moyenne de 50,4 mois. Suivi de la Colombie-Britannique où près de la moitié des 35 conventions ratifiées en 2002 sont de longue durée avec une durée moyenne de 42 mois. La plupart de ces ententes de longue durée dans cette province moyen-

The Bulletin is also available in English

nent du secteur de la construction et plusieurs sont rétroactives à l'année 2000.

Au cours des dernières années, les dispositions relatives à l'indemnité de vie chère sont devenues beaucoup moins fréquentes. Aussi, 32,6 % des conventions ratifiées en 1990 comprennent une clause relative à l'indemnité de vie chère. Cette clause ne figurait que dans 8 % des conventions ratifiées en 2000, et dans environ 9 % de celles conclues en 2002.

En 2002, 0,9 % de l'ensemble des employés ont fait l'objet d'un gel de salaire, mais aucune coupure de salaire n'a eu lieu. Une grande proportion d'employés reçoit des augmentations salariales allant de 2,0 à 2,9 %; et plus de la moitié des employés (55,0 %) obtient des rajustements du même ordre. Environ 23 % des employés reçoivent des augmentations situées entre 3,0 et 3,9 % en moyenne. Un peu moins de 9 % des employés obtiennent des augmentations allant de 0,1 à 1,9 %; et un peu plus de 12 % reçoivent des gains salariaux de 4,0 % et plus.

Les provinces de l'Ontario (37,8 %) et du Québec (20,6 %) signent le plus grand nombre de conventions en 2002. En Ontario, 314 270 employés obtiennent des augmentations salariales de 2,9 % en moyenne à l'issue de 136 conventions. La majorité de ces conventions a été signée dans le secteur public mais les ententes ratifiées dans le secteur privé comprennent celles du secteur de l'automobile qui accordent des augmentations de 4,0 % en moyenne. Au Québec, 302 280 employés reçoivent des gains de 2,1 % en moyenne au terme de 74 conventions dont 58 sont ratifiées dans le secteur public et accordent une augmentation de 2,0 % en moyenne à 268 650 employés. La province de Terre-Neuve et Labrador enregistre la plus importante moyenne d'augmentation au taux de 6,6 %. La Colombie-Britannique affiche la plus faible moyenne d'augmentation salariale au taux de 1,9 %. Les provinces des Prairies obtiennent 4,3 % d'augmentation en moyenne et la sphère de compétence fédérale enregistre 2,8 % en moyenne.

Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de la **fabrication** affiche la plus forte moyenne d'augmentation au taux de **3,4 %**. Le secteur de **l'information et de la culture** et celui de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** enregistrent la seconde augmentation salariale en importance au taux de **3,0 %** en moyenne. Les autres secteurs affichent des gains inférieurs à 3,0 %. Les **industries primaires** enregistrent la plus faible moyenne d'augmentation au taux de **1,7 %**.

Répartition des conventions et travailleurs, selon le rajustement salarial

	2002			
rajustements en %	# de conv.	% de conv.	# d' empl.	% d'emp
0%	5	1,4	8 980	0,9
>0%-0,9%	4	1,1	9 180	0,9
1,0%-1,9%	36	10,0	78 930	8,0
2,0%-2,9%	174	48,3	542 020	55,0
3,0%-3,9%	90	25,0	224 750	22,8
4,0%-4,9%	23	6,4	59 370	6,0
5,0%-5,9%	12	3,3	17 040	1,7
6,0%-6,9%	9	2,5	13 450	1,4
7,0% et plus	7	1,9	31 570	3,2
total	360	100,0	985 290	100,0

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon les régions/sphères de compétence - 2002

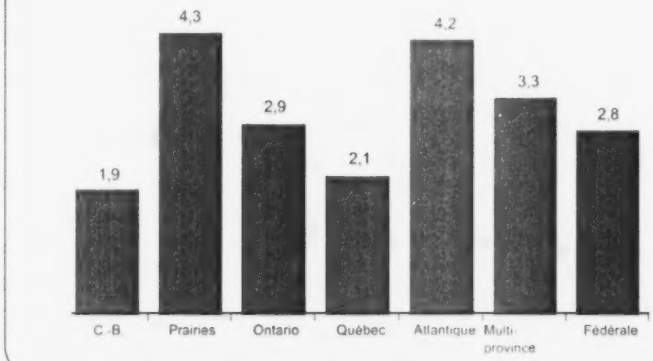

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité, en 2002

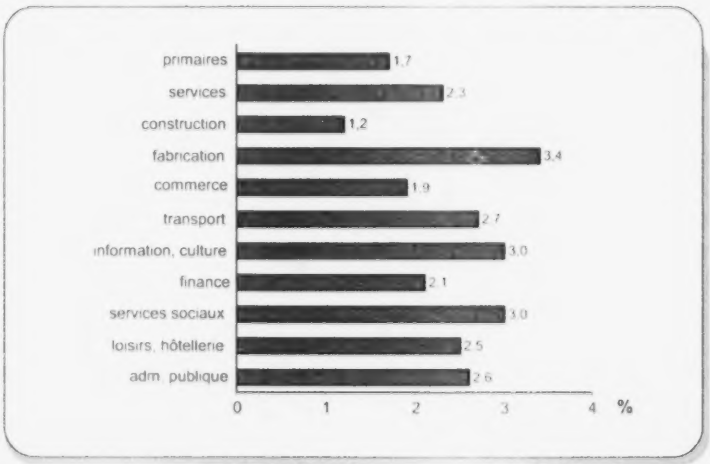

Données de décembre 2002

Au cours du mois de décembre 2002, 24 conventions ont été ratifiées en tout et ont accordé à 34 780 employés des augmentations du taux de base de **2,9 %** en moyenne. Il s'agit d'une moyenne légèrement inférieure à celle de 3,2 % enregistrée en novembre.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 30 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,8 % en moyenne, comparativement aux ententes courantes qui établissent un taux de 2,9 % et une durée moyenne de 30,6 mois pour les conventions.

En décembre, les gains salariaux enregistrés dans le **secteur public (3,0 %)** sont supérieurs à ceux du **secteur privé (2,6 %).** Les données du secteur public sont basées sur l'examen de 18 conventions visant 22 640 employés tandis que celles du secteur privé sont basées sur l'examen de six conventions touchant 12 140 employés.

La grande majorité des employés (66,2 %) visés par les conventions signées en décembre reçoivent des augmentations salariales allant de 2,0 à 2,9 % en moyenne. Air Canada accorde une augmentation annuelle de 2,6 % en moyenne à 7 920 agents de bord (environ 23 % de l'ensemble des employés visés).

Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de **l'éducation, de la santé et des services sociaux** compte la plus forte concentration d'employés, à savoir 15 630 employés qui obtiennent **3,2 %** d'augmentation en moyenne à l'issue de 10 conventions. Le secteur des **services publics** enregistre la plus forte moyenne d'augmentation salariale au taux de **3,4 %** accordé à 1 770 employés au terme de trois conventions. Dans le secteur de l'**administration publique**, 4 730 employés reçoivent une augmentation de **2,4 %** à l'issue de quatre conventions; et dans le secteur de la **fabrication**, 2 120 employés obtiennent une augmentation salariale de **2,6 %** en moyenne au terme de trois conventions. Le secteur des **finances** (510 employés) et celui des **loisirs et hôtellerie** (900 employés) signent une seule convention et obtiennent des augmentations de **2,4** et **1,7 %** respectivement.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, voici les données de décembre concernant les rajustements salariaux, la répartition des conventions et des employés visés :

	salaires(%)	conv.	empls.
Provinces de l'Atlantique	3.5	2	1 030
Québec	2.3	4	6 180
Ontario	3.0	11	12 530
Provinces des Prairies	3.5	4	5 020
Colombie-Britannique	1.7	1	900
Compétence fédérale	2.7	2	9 120

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

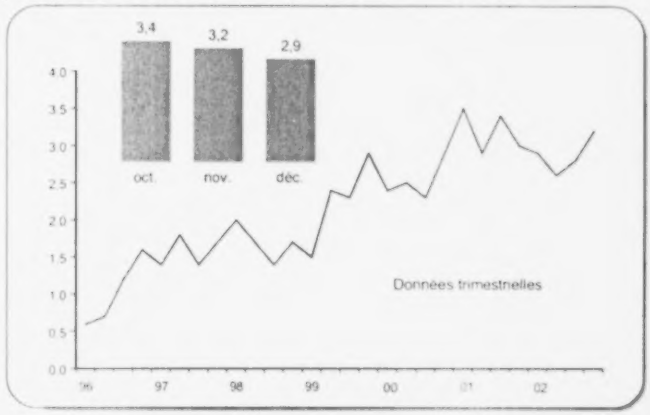

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon les secteurs public/privé

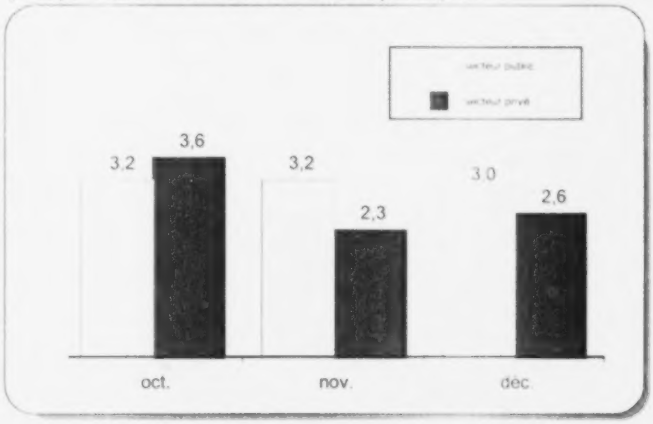

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité décembre 2002

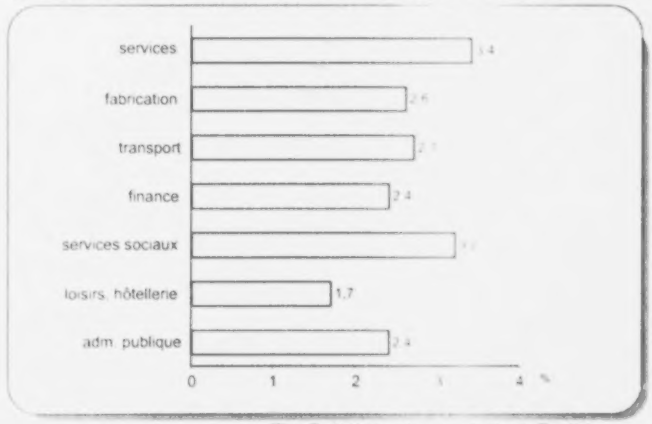

The Bulletin is also available in English.

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2002				2002		
				1	2	3	4	oct	nov	déc
Toutes les Industries/compétences										
Hausses annuelles moyennes	2,5	3,1	2,8	2,9	2,6	2,8	3,2	3,4	3,2	2,9
Sans clause d'IVC	2,5	3,2	2,8	3,0	2,6	2,7	3,0	2,9	3,2	2,9
Avec clause d'IVC	2,4	2,8	3,4	2,1	2,4	3,6	3,9	4,1	2,5	2,5
Moy. ann. de 1ère année	2,3	3,4	2,9	2,9	2,9	2,8	3,3	3,5	3,1	3,3
Sans clause d'IVC	2,3	3,5	2,9	2,9	2,9	2,7	3,2	3,2	3,1	3,4
Avec clause d'IVC	2,4	3,3	3,1	1,5	1,9	3,4	3,6	3,8	2,2	2,2
Industries										
Primaires	1,8	2,6	1,7	-	1,5	1,8	-	-	-	-
Services publics	3,5	2,5	2,3	3,3	0,7	2,9	3,3	-	3,1	3,4
Construction	3,6	3,2	1,2	-	-	1,2	-	-	-	-
Fabrication	2,7	2,5	3,4	2,7	3,0	3,5	3,9	4,0	2,7	2,6
Commerce	1,7	1,6	1,9	1,6	2,1	2,2	1,8	-	1,8	-
Transport	2,4	2,9	2,7	2,4	2,7	5,4	2,7	-	2,5	2,7
Information, culture	2,9	3,2	3,0	3,0	3,1	3,0	-	-	-	-
Finance, services administratifs	1,8	2,2	2,1	3,4	0,0	1,9	3,2	3,5	-	2,4
Education, santé, services sociaux	2,6	3,3	3,0	3,1	2,8	3,4	3,2	2,8	3,6	3,2
Loisirs, hôtellerie	3,0	4,0	2,5	2,4	1,7	3,3	1,7	-	-	1,7
Administration publique	2,3	3,0	2,6	2,8	2,4	2,7	2,9	2,8	3,0	2,4
Sphère de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	3,3	5,0	6,6	7,5	6,0	-	4,4	-	-	4,4
Île-du-Prince-Édouard	2,2	3,1	4,9	-	3,2	6,0	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	2,2	3,7	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	2,5	-	2,7
Nouveau-Brunswick	2,8	3,4	2,9	3,1	2,3	3,3	3,2	-	3,2	-
Québec	2,4	2,8	2,1	2,5	2,1	2,2	2,0	1,3	-	2,3
Ontario	2,6	2,9	2,9	2,7	2,8	3,0	3,3	3,7	2,9	3,0
Manitoba	2,6	2,4	4,0	2,8	5,4	3,0	3,2	3,2	-	-
Saskatchewan	3,5	2,9	3,9	3,2	4,2	3,9	3,8	-	4,5	2,0
Alberta	4,7	5,1	5,0	6,8	6,3	4,4	3,9	4,0	3,9	4,0
Colombie-Britannique	1,6	2,7	1,9	2,5	1,0	1,4	1,9	2,2	-	1,7
Multiprov.	2,7	3,1	3,3	-	3,0	4,3	3,1	3,1	-	-
Compétence fédérale	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	2,9	-	2,7
Secteur public	2,5	3,2	2,9	3,0	2,7	3,1	3,2	3,2	3,2	3,0
Secteur privé	2,4	3,0	2,6	2,2	2,5	2,4	3,3	3,6	2,3	2,6
Indice des prix à la consom.	1,7	2,7	2,2	1,5	1,3	2,3	3,8	3,2	4,3	3,9

Les données de décembre sont préliminaires.

Tableau B

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS, PAR SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ ET PAR SPHÈRE DE COMPÉTENCE

(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2002			
				1	2	3	4
	%	%	%	%	%	%	%
Toutes les industries							
Canada	2.5	3.1	2.8	2.9	2.6	2.8	3.2
Région de l'Atlantique	2.6	3.9	4.2	5.7	3.9	3.2	3.0
Terre-Neuve-et-Labador	3.3	5.0	6.6	7.5	6.0	-	4.4
Île-du-Prince-Édouard	2.2	3.1	4.9	-	3.2	6.0	-
Nouvelle-Écosse	2.2	3.7	2.4	2.5	2.3	2.5	2.5
Nouveau-Brunswick	2.8	3.4	2.9	3.1	2.3	3.3	3.2
Québec	2.4	2.8	2.1	2.5	2.1	2.2	2.0
Ontario	2.6	2.9	2.9	2.7	2.8	3.0	3.3
Provinces des prairies	3.9	4.2	4.3	3.6	5.4	3.7	3.9
Manitoba	2.6	2.4	4.0	2.8	5.4	3.0	3.2
Saskatchewan	3.5	2.9	3.9	3.2	4.2	3.9	3.8
Alberta	4.7	5.1	5.0	6.8	6.3	4.4	3.9
Colombie-Britannique	1.6	2.7	1.9	2.5	1.0	1.4	1.9
Multiprovince	2.7	3.1	3.3	-	3.0	4.3	3.1
Compétence fédérale	2.2	3.0	2.8	2.8	2.8	2.9	2.8
Secteur public							
Canada	2.5	3.2	2.9	3.0	2.7	3.1	3.2
Région de l'Atlantique	2.9	4.0	4.3	5.7	4.1	3.1	3.0
Terre-Neuve-et-Labador	5.3	5.0	7.2	7.5	7.1	-	4.4
Île-du-Prince-Édouard	2.2	3.1	4.9	-	3.2	6.0	-
Nouvelle-Écosse	2.2	3.8	2.3	2.5	2.3	2.1	2.5
Nouveau-Brunswick	3.5	3.5	3.0	3.1	2.4	3.3	3.2
Québec	2.3	2.7	2.0	2.6	2.0	2.5	2.2
Ontario	2.7	3.0	2.8	2.8	2.8	2.8	2.9
Provinces des prairies	3.9	4.1	4.8	4.2	6.1	3.9	3.9
Manitoba	2.5	2.4	4.6	3.1	6.4	3.0	3.2
Saskatchewan	3.6	2.9	4.4	4.2	5.3	3.9	4.2
Alberta	4.7	4.9	5.1	6.8	6.3	5.0	3.9
Colombie-Britannique	1.4	2.7	2.2	2.5	0.2	1.9	-
Multiprovince	2.9	3.1	3.0	-	3.0	-	3.1
Compétence fédérale	2.2	3.1	2.9	2.9	2.9	2.9	3.4
Secteur privé							
Canada	2.4	3.0	2.6	2.2	2.5	2.4	3.3
Région de l'Atlantique	1.7	3.3	3.0	-	2.7	4.0	-
Terre-Neuve-et-Labador	2.0	-	3.0	-	3.0	-	-
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	1.7	3.3	4.0	-	-	4.0	-
Nouveau-Brunswick	1.4	3.0	2.0	-	2.0	-	-
Québec	3.3	2.8	2.5	2.4	3.3	2.2	1.7
Ontario	2.3	2.8	3.1	2.1	2.4	3.1	3.9
Provinces des prairies	3.9	4.8	1.6	1.6	0.8	2.4	1.8
Manitoba	3.3	2.5	1.3	1.7	0.0	2.6	-
Saskatchewan	2.0	2.9	1.6	1.6	1.6	-	1.8
Alberta	5.0	5.5	2.3	-	-	2.3	-
Colombie-Britannique	2.0	1.7	1.4	-	1.9	1.3	1.9
Multiprovince	2.4	3.2	4.3	-	-	4.3	-
Compétence fédérale	2.2	2.6	2.6	2.4	2.8	3.0	2.6

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN DÉCEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (3 conventions)	**1 770**	**3,4**	**3,6**	**36**	
Newfoundland and Labrador Hydro, employés d'usine et préposés à l'entretien, à l'échelle de la province, T.-N.	500	4,4	5,1	36	2005-03-31
Toronto Hydro, employés d'extérieur, Toronto, Ont.	770	3,0 *	3,0	36	2006-01-31
Toronto Hydro, employés salariés, Toronto, Ont.	500	3,0 *	3,0	36	2006-01-31
Fabrication (3 conventions)	**2 120**	**2,6**	**2,3**	**42**	
IPSCO Saskatchewan Inc., production, Regina, Sask.	740	1,8 *	0,9	48	2006-07-31
Kodak Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Toronto, Ont.	530	3,0	3,0	24	2004-11-06
Rolls-Royce Canada limitée, production, Lachine, Qc	850	3,2	3,0	48	2006-04-02
Transport (2 conventions)	**9 120**	**2,7**	**4,7**	**46**	
Air Canada, agents de bord, à l'échelle du réseau	7 920	2,6	5,1	46	2005-08-31
Air Transat, agents de bord, à l'échelle du réseau	1 200	3,4	2,5	46	2005-10-31
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)	**510**	**2,4**	**1,8**	**36**	
Saskatchewan Crop Insurance Corporation, commis et employés de bureau, Regina, Sask.	510	2,4	1,8	36	2003-09-30
Éducation, santé et services sociaux (10 conventions)	**15 630**	**3,2**	**3,3**	**19,8**	
Algonquin and Lakeshore Catholic District School Board, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Kingston, Ont.	740	2,6	2,8	24	2004-08-31
District School Board of Niagara, enseignants à l'élémentaire, St. Catharines, Ont.	1 900	2,1	2,1	12	2003-08-30
Edmonton Catholic Separate School District No. 7, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Edmonton, Alb.	1 830	4,5	6,2	36	2004-08-31
Gouvernement du Québec, professionnels des soins de santé et de bien-être, à l'échelle de la province, Qc	1 880	2,5	2,5	12	2003-06-30
Governors of the University of Calgary, Instructeurs/Chargés de cours, Calgary, Alb.	1 940	3,6	3,5	24	2004-06-30
Peterborough-Victoria-Northumberland & Clarington CDSB, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Peterborough, Ont	860	3,3	3,3	24	2004-08-31
Thames Valley District School Board, enseignants à l'élémentaire, London, Ont.	3 250	2,5	2,5	12	2003-08-30
Université Carleton, personnel de soutien, Ottawa, Ont.	650	2,5	2,5	24	2004-06-30
Université d'Ottawa, professeurs, Ottawa, Ont.	1 130	6,9	5,7	36	2004-08-31
Université du Québec à Montréal, personnel de soutien, Montréal, Qc	1 450	2,0	2,0	12	2003-11-30
Loisirs et hôtellerie (1 convention)	**900**	**1,7**	**1,0**	**48**	
Coast Hotels Ltd., personnel hôtelier ou de restaurant, Nanaimo, C.-B.	900	1,7	1,0	48	2006-04-30
Administration publique (4 conventions)	**4 730**	**2,4**	**1,9**	**25,9**	
Gouvernement du Québec, agent des services correctionnels, à l'échelle de la province, Qc	2 000	2,0	2,0	12	2003-12-31
Halifax Regional Municipality, employés d'intérieur, Halifax, N.-É.	530	2,7	3,0	36	2004-10-31
Ville d'Ottawa, professionnels des soins de santé et de bien-être, Ottawa, Ont.	1 000	2,5	0,0	36	2003-12-31
Ville de Kingston, employés d'extérieur, Kingston, Ont.	1 200	2,9	3,0	36	2004-12-31
Conventions avec clause IVC (3 conventions)	**2 010**	**2,5 ***	**2,2**	**40,4**	
Conventions sans clause IVC (21 conventions)	**32 770**	**2,9**	**3,4**	**30**	
Toutes les conventions (24 conventions)	**34 780**	**2,9**	**3,3**	**30,6**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	20 170	N/CO/ARB	jan. 01-sept. 02
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•Postes Canada	STTP	45 000	N	janv. 03
•EACL (Energie atomique du Canada)	ingénieurs - techniciens	1 400	N	déc.02/mars03
•Fishery Products Int'l Ltd. (T.-N.-et-Lab.)	TCA	2 500	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	ARB	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Cavendish Farms	TUAC	750	NPC	déc. 02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	1 800	CO	oct. 02
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	25 580	N/MED	avril 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•Gouvernement de l'Ontario	OPPA (police)	6 840	N	déc. 02
•Gouverenment du Manitoba	MGEU	12 690	N	mars 03
•Saskatshewan Wheat Pool	GSU	1 560	N	janv. 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	31 700	N/MED/ARB	mars 02/03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N	déc. 02
•B.C. Maritime Employers' Association	ILWU (débardeurs)	3 350	N	déc. 02
•Gouvernement du Yukon	AFPC	2 750	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU	1 480	N	déc. 02

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées par les petites, moyennes et grandes unités de négociation en 2002

Au cours de l'année 2002, 502 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 142 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 253 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 107 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,8 % en moyenne. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **2,9 %** alors que le **secteur privé** enregistre un taux de **2,5 %.**

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,3 %** en moyenne. Il s'agit d'une augmentation importante comparativement au taux de **2,4 %** pour le **secteur privé.** Le secteur **finance, immobilier et gestion** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés avec une moyenne de **4,0 %,** tandis que le secteur des **industries primaires** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,4 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** affichent le taux le plus élevé **(4,5 %)** et la **Colombie-Britannique** enregistre la plus faible moyenne d'augmentation, soit **1,6 %.**

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation salariale moyenne de **2,8 %.** Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,0 %** comparativement au taux de **2,4 %** pour le **secteur privé.** Le secteur de l'**éducation, santé et services sociaux** ainsi que le secteur de l'**administration publique** enregistrent les rajustements les plus élevés au taux de **3,0 %,** tandis que le secteur de la **construction** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **1,5 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les régions qui relèvent de la catégorie **Multiprovince** enregistrent les rajustements les plus élevés **(3,9 %),** et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas, soit **1,8 %.**

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,8 %** en moyenne. Le **secteur public** affiche une augmentation plus élevée que celle du **secteur privé,** soit **2,8 %** et **2,6 %** respectivement. Le secteur de la **fabrication** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés, soit **3,6 %,** tandis que le secteur de la **construction** affiche le plus faible taux, soit **1,0 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des **Prairies** enregistrent les rajustements les plus élevés **(4,7 %),** et la **Colombie-Britannique** affiche le taux le plus bas **(2,0 %).**

Rajustements salariaux de l'an 2002, en pourcentage et

selon la taille des unités de négociation

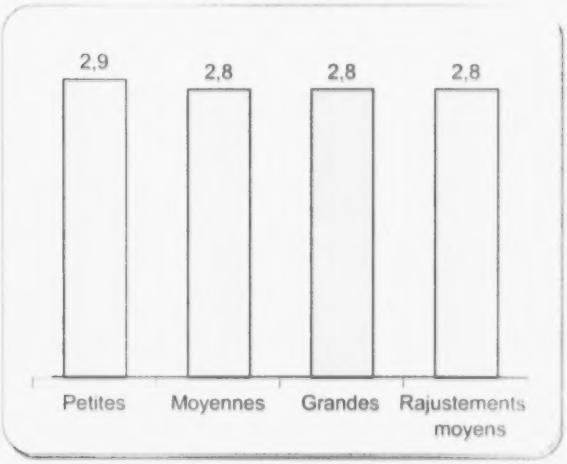

par secteurs public et privé

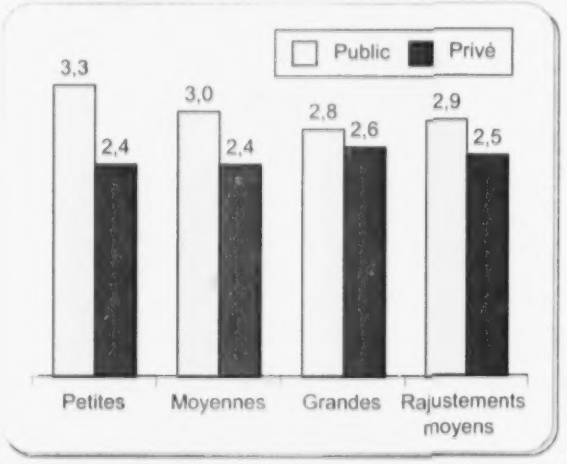

Rajustements salariaux de l'an 2002, en pourcentage et par région/sphère de compétence

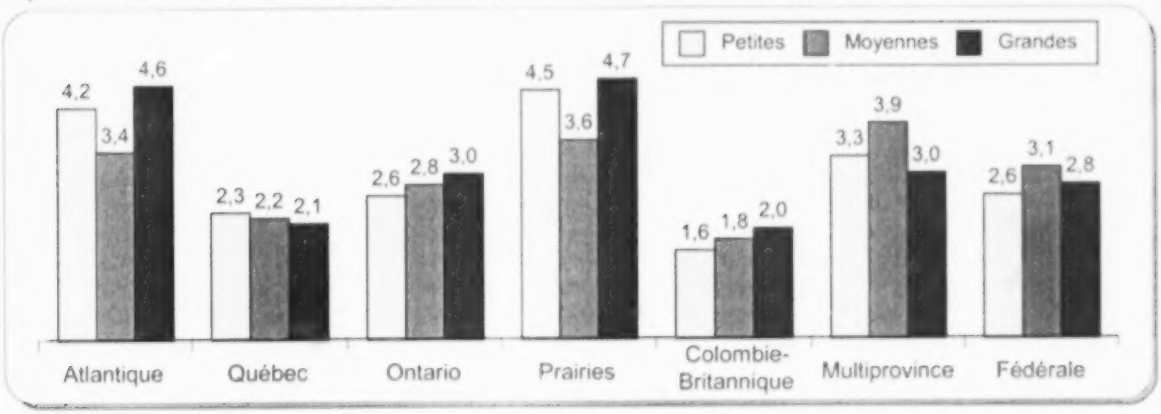

Rajustements salariaux de l'an 2002, en pourcentage et par industrie

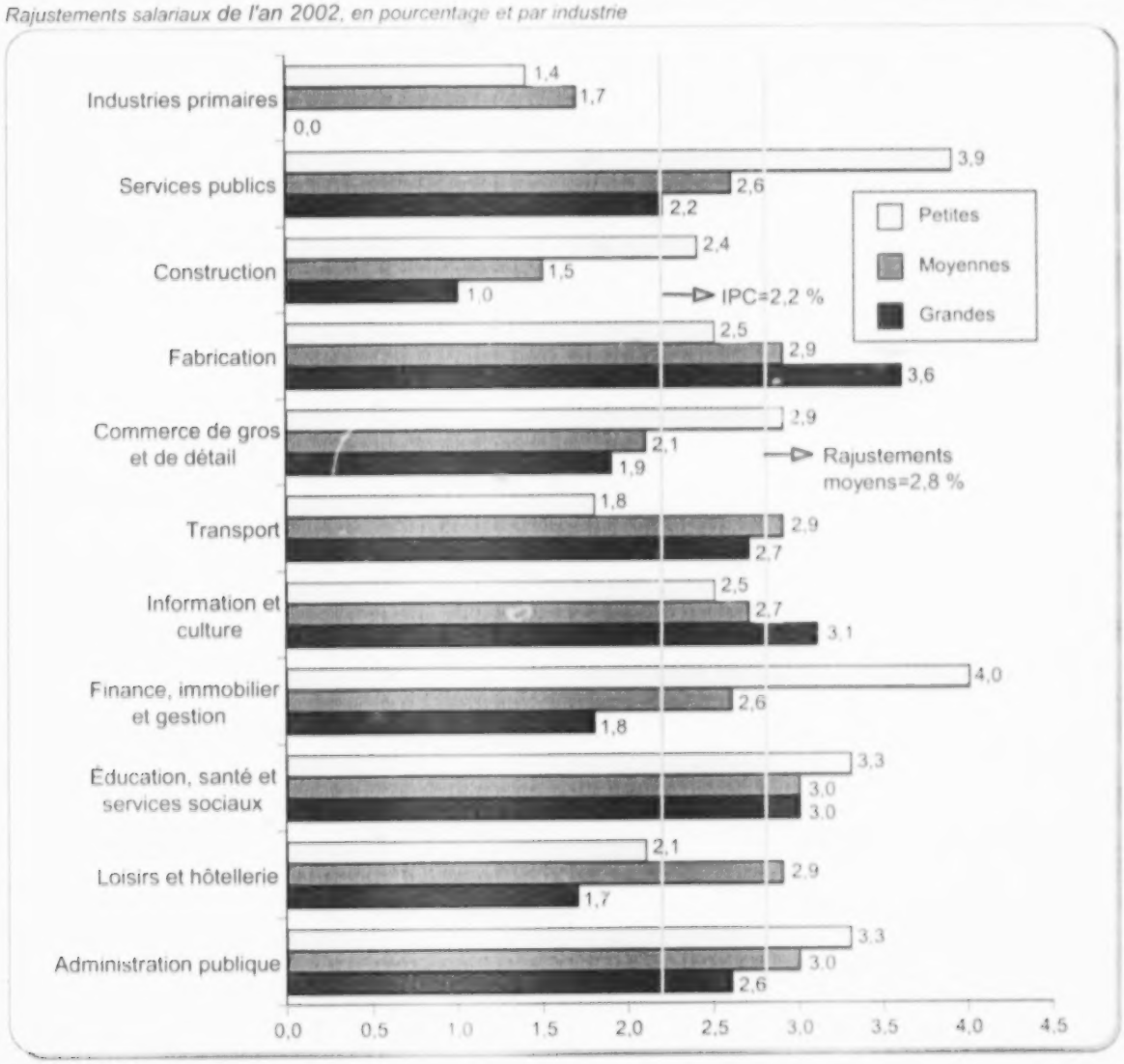

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN DÉCEMBRE 2002

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)					
Abitibi-Consolidated Company of Canada, Ontario-East Woodlands, travailleurs forestiers, Iroquois Falls, Ont.	110	1,5	0,0	48	2005-08-31
Fabrication (3 conventions)					
Edwards (Unit of SPX Canada Inc.), production, Owen Sound, Ont.	250	3,0	3,0	36	2005-09-30
Exceldor coopérative avicole, emballeurs, St-Anselme, Qc	460	2,8	3,0	60	2007-07-31
Weyerhaeuser Canada Ltd., production, Slave Lake, Alb.	110	2,0	2,0	36	2005-03-31
Commerce de gros et de détail (1 convention)					
DaimlerChrysler Canada Inc. (National Parts Dist. Centre-Hourly), employés d'usine et préposés à l'entretien, Mississauga, Ont.	210	4,0*	3,4	36	2005-12-15
Transport (1 convention)					
Transit Windsor, chauffeurs d'autobus, Windsor, Ont.	200	3,0*	3,0	36	2005-09-30
Information et culture (1 convention)					
Prince George Citizen, empl. de la presse écrite, Prince George, C.-B.	110	1,9	0,0	48	2005-05-31
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Bethany Nursing Home & Long Term Care at Rosehaven Care Centre, professionnels des soins de santé, Camrose, Alb.	450	3,5	4,0	24	2004-03-31
Administration publique (1 convention)					
Gouvernement du Canada, techniciens en radiodiffusion, à l'échelle du Canada	330	2,5	2,8	36	2004-04-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1:1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entreprises» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1 800 [illegible]
Région d'Ottawa-Hull [illegible]
Courriel : wid-init@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada.
© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit [illegible] support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement [illegible] sans la permission écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Mars 2003
Volume 14, numéro 3

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

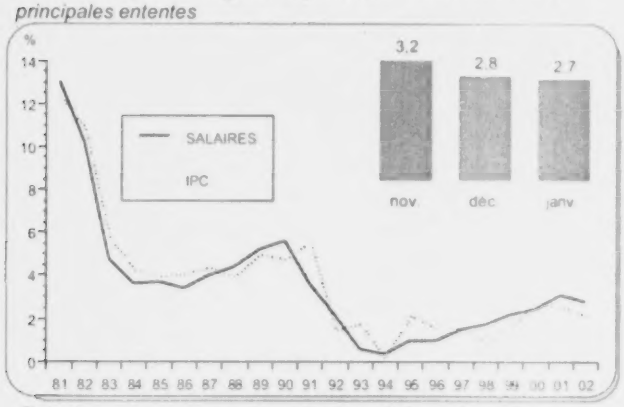

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

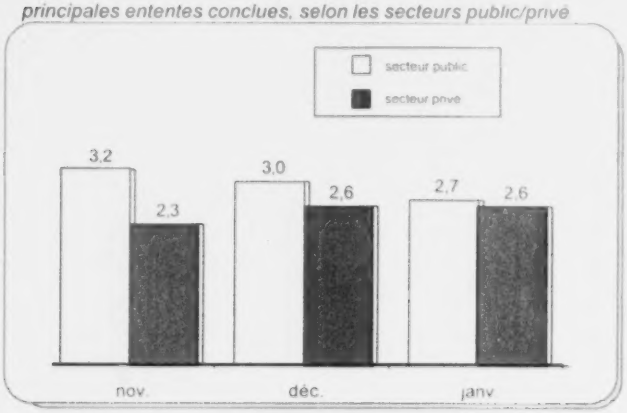

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

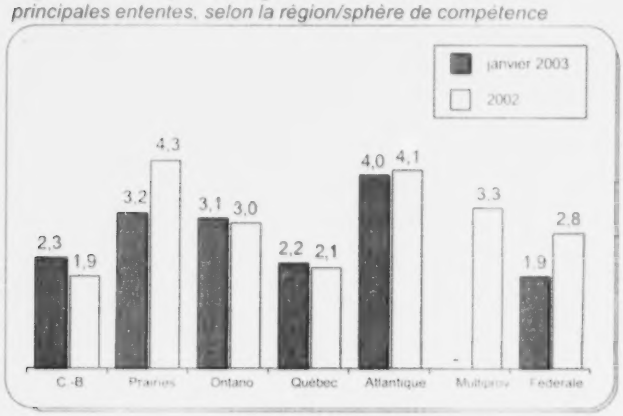

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois de janvier 2003

Les principales conventions collectives ratifiées en **janvier 2003** ont donné lieu à une augmentation annuelle du taux de salaire de base de **2,7 %** en moyenne pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de 2,8 % enregistré au cours du mois précédent et à celui de 3,2 % affiché durant le quatrième trimestre 2002. Les données de janvier 2003 sont basées sur l'examen de 40 conventions visant 42 250 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 32 mois en moyenne et les rajustements salariaux s'établissaient à 2,1 %, comparativement à la durée moyenne des conventions courantes de 23 mois et un taux d'augmentation salariale de 2,7 % en moyenne.

La majorité des employés (55,6 %) a obtenu des augmentations salariales allant de 2,0 à 2,9 % en moyenne.

Les secteurs publics de l'Ontario et de la Colombie-Britannique signent la majorité des ententes (60 %) qui visent 63 % des employés.

Le secteur public enregistre une moyenne d'augmentation légèrement supérieure à celle du secteur privé. En effet, dans le **secteur public**, 34 640 employés reçoivent des rajustements de **2,7 %** en moyenne dans le cadre de 32 conventions; tandis que dans le **secteur privé**, 7 610 employés obtiennent des rajustements de **2,6 %** en moyenne à l'issue de huit conventions.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces de l'Atlantique ont enregistré la plus forte augmentation salariale. En effet, à l'issue d'une seule convention, la province de Terre-Neuve-et-Labrador affiche une augmentation de 4,0 % en moyenne. Les moyennes d'augmentations salariales s'établissent à 3,2 % dans les Prairies; 3,1 % en Ontario et à 2,3 % en Colombie-Britannique. La province du Québec enregistre la plus faible augmentation au taux de 2,2 % en moyenne.

Canada

Si l'on examine les secteurs d'activité, la plus importante concentration d'employés se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 31 760 employés (75 % de l'ensemble) reçoivent une augmentation de **2,8 %** en moyenne à l'issue de 28 conventions. Le **secteur des loisirs et de l'hôtellerie** enregistre la plus forte moyenne d'augmentation salariale au taux de **3,1 %**, accordée à 1 810 employés dans le cadre de deux conventions. Dans le **secteur de la fabrication**, 3 690 employés obtiennent la seconde augmentation en importance, soit **2,7 %** en moyenne à l'issue de trois conventions. Dans le **secteur des finances**, 1 180 employés reçoivent également une augmentation de **2,7 %** en moyenne au terme d'une seule convention (Manitoba Public Insurance Corp). Dans le **secteur de l'administration publique**, 1 140 employés obtiennent des gains salariaux de **2,0 %** en moyenne dans le cadre de deux conventions. Dans le **secteur du transport**, 1 990 employés reçoivent des augmentations salariales de **2,2 %** en moyenne à l'issue de trois conventions. Dans le **secteur primaire**, une seule convention donne lieu à une augmentation salariale de **1,3 %** en moyenne (Hudson Bay Mining).

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

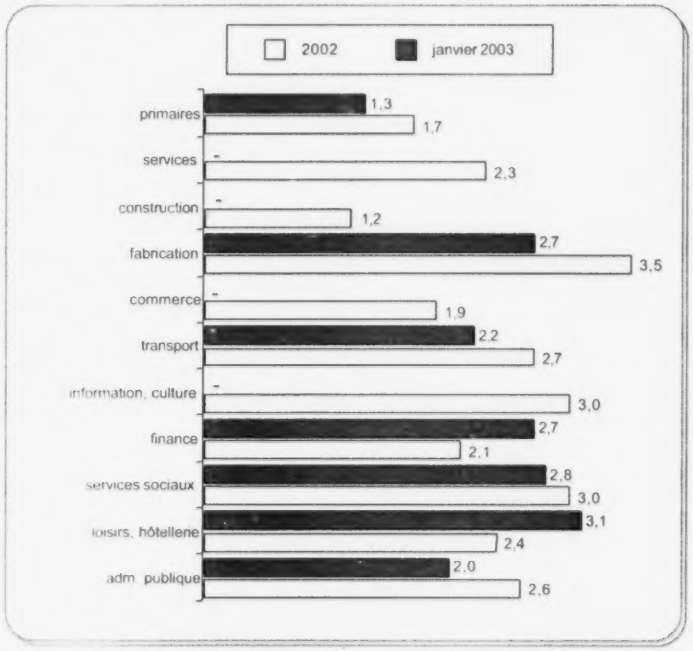

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

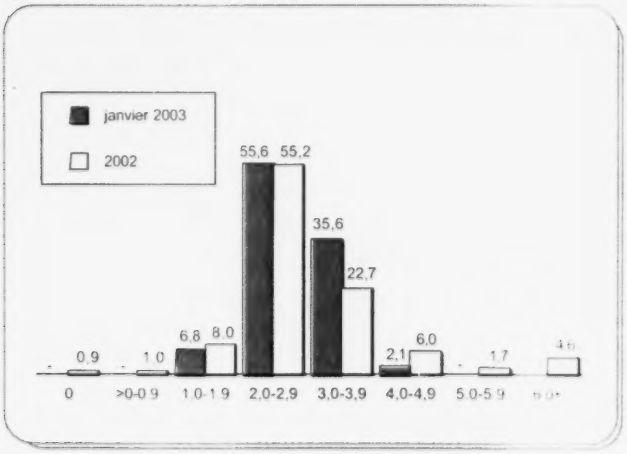

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	870
Québec	6	5 460
Ontario	13	15 330
Provinces des Prairies	2	3 980
Colombie-Britannique	15	14 500
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	3	2 110

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2002				2002		2003
				1	2	3	4	nov	déc	janv
Toutes les Industries/compétences										
Rajustements annuels moyens	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,8	3,2	3,2	2,8	2,7
Sans clause d'IVC	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,7	3,0	3,2	2,9	2,7
Avec clause d'IVC	2,4	3,1	3,5	2,2	2,6	3,7	4,1	2,5	2,6	2,5
Moy. ann. de 1ère année	2,3	3,4	3,0	2,8	2,9	2,9	3,4	3,1	3,4	3,1
Sans clause d'IVC	2,3	3,5	2,9	2,9	2,9	2,7	3,2	3,1	3,4	3,2
Avec clause d'IVC	2,5	3,3	3,5	1,5	2,0	3,8	4,2	2,3	2,3	2,1
Industries										
Primaires	1,8	2,6	1,7	-	1,5	1,8	-	-	-	1,3
Services publics	3,5	2,5	2,3	3,3	0,7	2,9	3,3	3,1	3,4	-
Construction	3,6	3,2	1,2	-	-	1,2	-	-	-	-
Fabrication	2,7	2,6	3,5	2,6	3,1	3,6	3,9	2,7	2,2	2,7
Commerce	1,7	1,6	1,9	1,6	2,0	2,2	1,8	1,8	-	-
Transport	2,4	2,9	2,7	2,5	2,7	5,4	2,7	2,5	2,7	2,2
Information, culture	2,9	3,2	3,0	3,0	3,1	3,0	-	-	-	-
Finance, services administratifs	1,8	2,2	2,1	2,0	0,0	1,9	3,5	-	3,6	2,7
Education, santé, services sociaux	2,6	3,4	3,0	3,1	2,8	3,4	3,2	3,6	3,1	2,8
Loisirs, hôtellerie	3,0	4,0	2,4	1,7	1,9	3,3	2,2	-	2,2	3,1
Administration publique	2,3	3,1	2,6	2,8	2,4	2,7	2,9	3,0	2,4	2,0
Sphères de compétence										
Terre-Neuve-et-Labrador	3,3	5,0	6,6	7,5	6,0	-	4,4	-	4,4	4,0
Île-du-Prince-Édouard	2,2	3,1	4,9	-	3,2	6,0	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	2,2	3,7	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	-	2,7	-
Nouveau-Brunswick	2,8	3,4	2,8	3,1	2,3	3,3	2,3	3,2	0,5	-
Québec	2,4	2,8	2,1	2,3	2,1	2,2	2,0	-	2,3	2,2
Ontario	2,6	2,9	3,0	2,7	2,8	3,0	3,3	2,9	3,0	3,1
Manitoba	2,6	2,4	4,0	2,8	5,4	3,0	3,2	-	-	2,7
Saskatchewan	3,5	2,9	3,9	3,2	4,2	3,9	3,8	4,5	2,0	-
Alberta	4,7	5,1	5,0	6,8	6,3	4,4	3,9	3,9	4,0	3,5
Colombie-Britannique	1,6	3,0	1,9	2,5	1,0	1,4	2,0	-	1,9	2,3
Multiprov.	2,7	3,1	3,3	-	3,0	4,3	3,1	-	-	-
Compétence fédérale	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	-	2,8	1,9
Secteur public	2,5	3,3	2,9	3,0	2,7	3,1	3,2	3,2	3,0	2,7
Secteur privé	2,4	3,0	2,6	2,1	2,5	2,4	3,4	2,3	2,6	2,6
Indice des prix à la consom.	1,7	2,7	2,2	1,5	1,3	2,3	3,8	4,3	3,9	4,5

Les données de janvier sont préliminaires

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JANVIER 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)	**680**	**1,3**	**0,0**	**36**	
Hudson Bay Mining and Smelting Co., mineurs, Flin Flon, Man.	680	1,3*	0,0	36	2005-12-31
Fabrication (3 conventions)	**3 690**	**2,7**	**2,0**	**20,7**	
CFM Majestic Products Company, production, Mississauga, Ont.	800	2,3	0,0	36	2006-01-08
Guelph Products Collins and Aikman, production, Guelph, Ont.	540	3,9*	3,1	36	2006-01-31
Société d'électrolyse et de chimie Alcan, ltée (Arvida), employés rémunérés à l'heure, Jonquière, Qc	2 350	2,5	2,5	12	2003-12-31
Transport (3 conventions)	**1 990**	**2,2**	**1,6**	**43,8**	
British Columbia Terminal Elevator Operators' Association, employés des élévateurs à grain, Vancouver, C.-B.	650	1,3	0,0	60	2005-12-31
Loomis Courier Service, division de Mayne Nickless Transport Inc., messagers, à l'échelle de la province, Ont.	780	3,0	3,0	36	2005-10-31
Société de transport de Longueil, chauffeurs d'autobus, Longueuil, Qc	560	2,2*	1,5	36	2005-12-31
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)	**1 180**	**2,7**	**3,0**	**36**	
Manitoba Public Insurance Corporation, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Man.	1 180	2,7*	3,0	36	2005-09-17
Éducation, santé et services sociaux (28 conventions)	**31 760**	**2,8**	**3,4**	**21**	
Calgary Regional Health Authority, Foothills & Children's Hosp., professionnels des soins de santé et de bien-être, Calgary, Alb.	2 800	3,5	4,0	24	2004-04-01
Conseil des commissaires d'école du district no. 43, commis et employés de bureau, Coquitlam, C.-B.	1 090	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 35, commis et employés de bureau, Langley, C.-B.	570	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no.23, commis et employés de bureau, Central Okanagan, C.-B.	600	2,4	3,6	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 36, commis et employés de bureau, Surrey, C.-B.	2 470	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 39, commis et employés de bureau, Vancouver, C.-B.	1 540	1,9	2,8	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 57, commis et employés de bureau, Prince George, C.-B.	1 130	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district d'école no. 61, commis et employés de bureau, Victoria, C.-B.	920	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district scolaire no. 73, personnel de soutien, Kamloops, C.-B.	710	2,4	3,6	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district d'école no. 68, commis et employés de bureau, Nanaimo, C.-B.	650	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no 44, commis et employés de bureau, North Vancouver, C.-B.	860	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 37, commis et employés de bureau, Delta, C.-B.	800	2,3	3,5	18	2003-06-30

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN JANVIER 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Conseil des commissaires d'école du district no. 38, commis et employés de bureau, Richmond, C.-B.	630	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 41, commis et employés de bureau, Burnaby, C.-B.	1 000	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'école du district no. 42, employés des services administratifs, Maple Ridge-Pitt Meadows, C.-B.	510	2,4	3,6	18	2003-06-30
Hamilton-Wentworth Catholic District School Board, enseignants à l'élémentaire, Hamilton, Ont.	1 200	3,8	4,6	24	2004-08-31
Kawartha Pine Ridge District School Board, employés de bureau et techniciens, Peterborough, Ont.	1 200	2,9	6,2	36	2005-08-31
Okanagan Labour Relations Council, commis et employés de bureau, Revelstoke, C.-B.	1 020	2,3	3,5	18	2003-06-30
Peel District School Board, commis et employés de bureau, Mississauga, Ont.	600	3,0	3,0	12	2003-08-31
Peel District School Board, concierges, Mississauga, Ont.	840	3,0	3,0	12	2003-08-31
Peterborough Victoria Northumberland & Clarington CDSB, personnel de soutien, Peterborough, Ont.	500	3,4	4,1	36	2005-08-31
Université Carleton, chargés de cours, Ottawa, Ont.	1 200	2,5	3,0	24	2004-08-31
Université Memorial de Terre-Neuve, employés des services administratifs, St. John's, T.-N.	870	4,0	2,5	30	2004-03-31
Université de Sherbrooke, personnel de soutien, Sherbrooke, Qc	710	2,0	2,0	12	2003-12-31
Université du Québec à Chicoutimi, instructeurs/chargés de cours, Chicoutimi, Qc	700	2,0	2,0	12	2003-12-31
Waterloo Region District School Board, enseignants suppléants, Kitchener, Ont.	800	3,7	0,0	24	2002-08-31
York Region District School Board, enseignants au secondaire et suppléants, Aurora, Ont.	2 260	3,2	3,3	24	2004-08-31
York Region District School Board, enseignants à l'élémentaire, Aurora, Ont.	3 580	3,2	3,3	24	2004-08-31
Loisirs et hôtellerie (2 conventions)	**1 810**	**3,1**	**3,6**	**36**	
Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd., employés de service alimentaire, Toronto, Ont.	1 130	3,3	4,0	36	2005-06-30
Woodbine Entertainment Group, employés de pistes de courses, Ont.	680	2,7	2,8	36	2005-12-31
Administration publique (2 conventions)	**1 140**	**2,0**	**2,0**	**12**	
La Commission de la construction du Québec, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Qc	640	2,0	2,0	12	2003-12-31
Société immobilière du Québec, commis et employés de bureau, Montréal, Qc	500	2,0	2,0	12	2003-12-31
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**2 960**	**2,5 ***	**2,1**	**36**	
Conventions sans clause IVC (36 conventions)	**39 290**	**2,7**	**3,2**	**22,1**	
Toutes les conventions (40 conventions)	**42 250**	**2,7**	**3,1**	**23,1**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d' expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	22 030	N/CO/ARB	jan. 01-avr. 03
•Postes Canada	maîtres de poste	10 000	N	déc. 01
•Postes Canada	STTP	45 000	N	janv. 03
•EACL (Énergie atomique du Canada)	ingénieurs - techniciens	1 050	N/CO	déc.02/mars03
•Fishery Products Int'l Ltd. (T.-N.-et-Lab.)	TCA	2 500	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	enseignants	10 600	ARB	déc. 01
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Nova Scotia Power	FIOE	1 100	N	mars 03
•Cavendish Farms	TUAC	750	CO	déc. 02
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Eastern Canada Car Carriers	Teamsters	1 800	CO	oct. 02
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	25 580	N/MED	avril 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•Gouvernement de l'Ontario	OPPA (police)	6 840	N	déc. 02
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	25 000	N/MED/ARB	mars 02/03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N	déc. 02
•B.C. Maritime Employers' Association	ILWU (débardeurs)	3 350	PR	déc. 02
•Industrie de pulpe et papier de la C.-B.	SCEP et PPWC	2 030	N	avril 03
•Ind. de l'alimentation au détail de la C.-B.	TUAC	13 680	N	mars 03
•Gouvernement du Yukon	SCFP	2 750	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU	1 480	N	déc. 02

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPAB	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées au cours du quatrième trimestre par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du quatrième trimestre 2002, 96 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 21 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 59 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 16 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 3,2 % en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport aux taux de 2,8, 2,7 et 2,9 % enregistrés respectivement au cours du premier, deuxième et troisième trimestres 2002. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **3,3 %**, tandis que le **secteur privé** enregistre un taux légèrement inférieur, soit **3,1 %** en moyenne.

Les **PETITES** UNITÉS de négociation enregistrent une augmentation salariale de **3,3 %** en moyenne. Il s'agit d'un taux identique à celui affiché durant le troisième trimestre, mais d'une hausse par rapport aux moyennes de 2,4 et 2,7 % établies pendant les premier et deuxième trimestres 2002. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **4,0 %** en moyenne. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à la moyenne de 4,1 % affichée au cours du troisième trimestre, mais d'une hausse comparativement aux taux de 2,4 et 2,8 % enregistrés au cours des trimestres précédents. Après avoir baissé à 2,0 % durant le troisième trimestre, les rajustements du **secteur privé** remontent à **2,5 %** au cours du quatrième trimestre, atteignant ainsi le taux affiché durant le second trimestre. Au cours du premier trimestre 2002, les secteurs public et privé enregistrent une moyenne de 2,4 %. Si l'on observe les secteurs d'activité, le **secteur de la santé, de l'éducation et des services sociaux** affiche le rajustement salarial le plus élevé au taux de **4,1 %** en moyenne, tandis que les **industries primaires** enregistrent le plus faible rajustement salarial, soit **1,5 %** en moyenne. Sur une base régionale et par sphère de compétence, la moyenne d'augmentation salariale se situe entre un taux substantiel de **4,6 %** enregistré par les **Provinces des Prairies**, et le faible taux de **1,9 %** affiché par le **Québec**.

Les UNITÉS **MOYENNES** enregistrent une augmentation salariale de **3,1 %** en moyenne au cours du quatrième trimestre. Il s'agit d'une hausse par rapport aux moyennes affichées durant le premier trimestre (2,9 %), le deuxième trimestre (2,4 %) et le troisième trimestre (3,0 %). Le **secteur public** enregistre une augmentation de **3,2 %** en moyenne, comparativement aux taux de 3,1 % au cours du premier trimestre, 2,5 % pendant le deuxième et 3,4 % durant le troisième trimestre. Le **secteur privé** affiche une augmentation salariale de **2,5 %** en moyenne au cours du quatrième trimestre, comparativement à 2,4 % pendant le premier trimestre, 2,2 % durant le deuxième et 2,6 % au cours du troisième trimestre. Si l'on observe les secteurs d'activité, les **services publics** enregistrent les rajustements les plus élevés au taux de **3,3 %** en moyenne, tandis que le secteur des **loisirs et de l'hôtellerie** affiche la plus faible moyenne au taux de **1,7 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre le taux de **3,8 %** en moyenne enregistré par les provinces des **Prairies** et celui de **1,9 %** affiché par la **Colombie-Britannique.**

Les **GRANDES** UNITÉS de négociation enregistrent une augmentation salariale de **3,3 %** en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,9 % affichée au cours du premier trimestre ainsi que celle de 2,7 % enregistrée durant les deuxième et troisième trimestres. Le **secteur public** affiche une augmentation salariale de **3,1 %** en moyenne, légèrement supérieure à la moyenne de 3,0 % enregistrée au cours des premiers et troisième trimestres, et celle de 2,7 % affichée pendant le deuxième trimestre. Le **secteur privé** enregistre des augmentations de **3,5 %** en moyenne. Il s'agit d'une hausse importante par rapport aux taux de 2,0, 2,6 et 2,3 % affichés au cours des premier, deuxième et troisième trimestres respectivement. Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur de la **fabrication** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **4,1 %**, tandis que le secteur du **transport** affiche la plus faible augmentation, soit **2,6 %** en moyenne. Sur une base régionale et par sphère de compétence, la moyenne d'augmentation se situe entre un taux substantiel de **3,9 %** enregistré par les provinces des **Prairies** et le faible taux de **1,6 %** affiché par le **Québec.**

Rajustements salariaux selon les secteurs public et privé, par trimestre

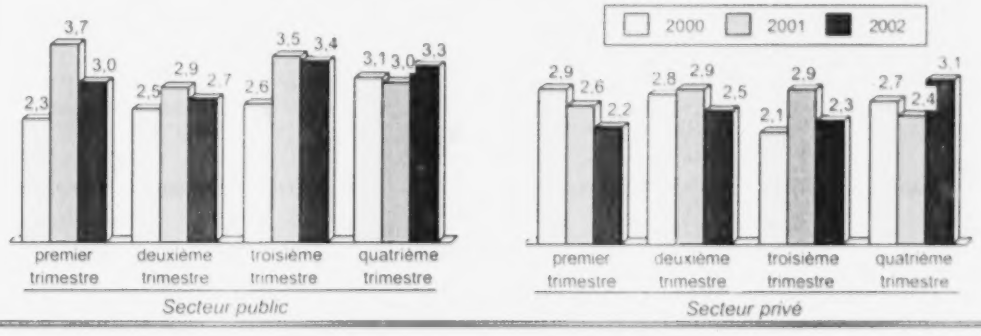

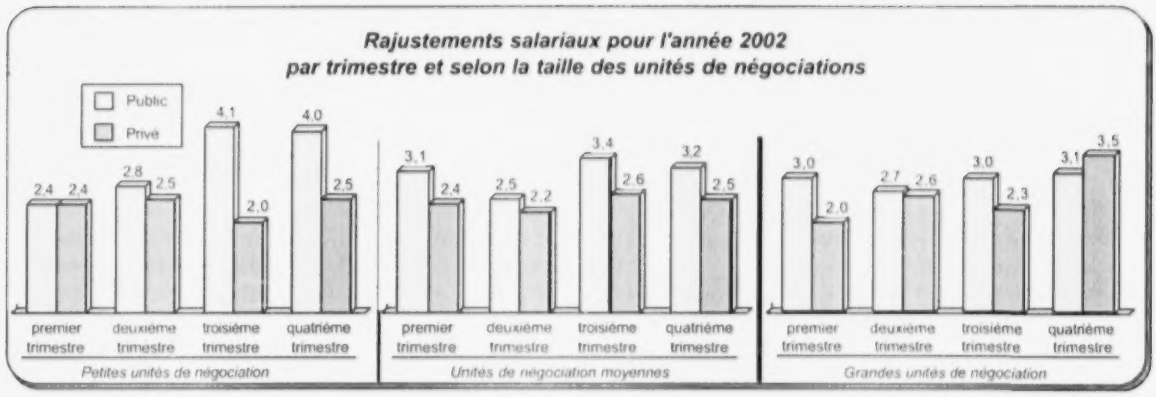
Rajustements salariaux pour l'année 2002
par trimestre et selon la taille des unités de négociations
Public
Privé
2,4 2,4
2,8 2,5
4,1 2,0
4,0 2,5
3,1 2,4
2,5 2,2
3,4 2,6
3,2 2,5
3,0 2,0
2,7 2,6
3,0 2,3
3,1 3,5
premier trimestre
deuxième trimestre
troisième trimestre
quatrième trimestre
Petites unités de négociation
Unités de négociation moyennes
Grandes unités de négociation

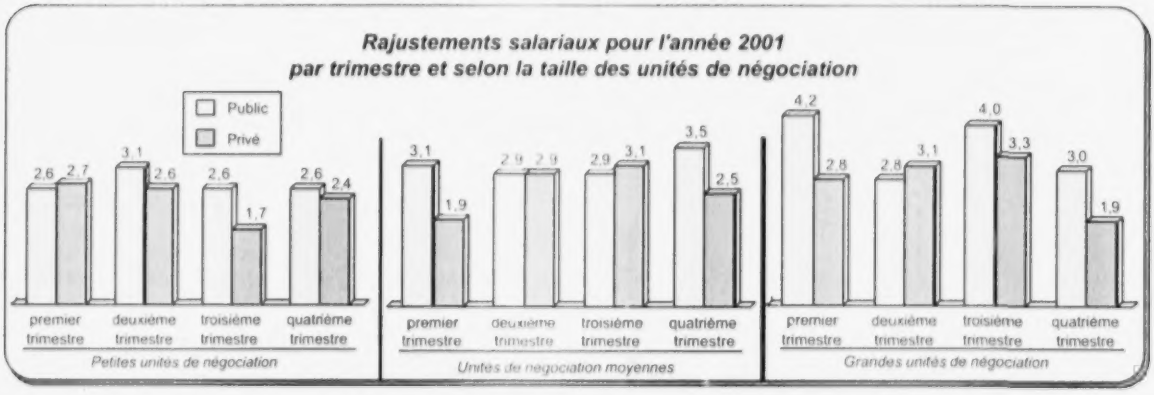
Rajustements salariaux pour l'année 2001
par trimestre et selon la taille des unités de négociation
Public
Privé
2,6 2,7
3,1 2,6
2,6 1,7
2,6 2,4
3,1 1,9
2,9 2,9
2,9 3,1
3,5 2,5
4,2 2,8
2,8 3,1
4,0 3,3
3,0 1,9
premier trimestre
deuxième trimestre
troisième trimestre
quatrième trimestre
Petites unités de négociation
Unités de négociation moyennes
Grandes unités de négociation

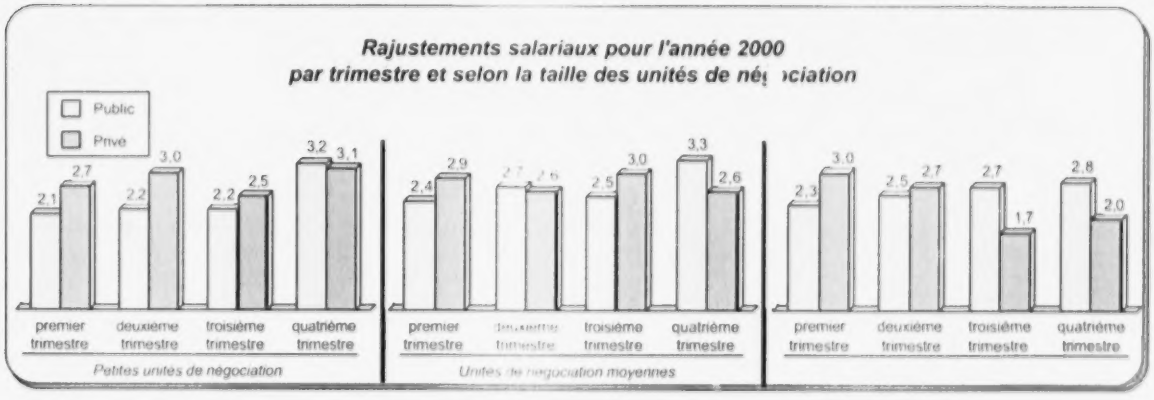
Rajustements salariaux pour l'année 2000
par trimestre et selon la taille des unités de négociation
Public
Privé
2,1 2,7
2,2 3,0
2,2 2,5
3,2 3,1
2,4 2,9
2,7 2,6
2,5 3,0
3,3 2,6
2,3 3,0
2,5 2,7
2,7 1,7
2,8 2,0
premier trimestre
deuxième trimestre
troisième trimestre
quatrième trimestre
Petites unités de négociation
Unités de négociation moyennes

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JANVIER 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (3 conventions)					
Hudson Bay Mining & Smelting Co., gens de métier, Flin Flon, Man.	190	1,3*	0,0	36	2005-12-31
Hudson Bay Mining & Smelting Co., gens de métier, Flin Flon, Man.	120	1,3*	0,0	36	2005-12-31
Hudson Bay Mining & Smelting Co., gens de métier, Flin Flon, Man.	100	1,3*	0,0	36	2005-12-31
Services publics (1 convention)					
Énergie électrique, gens de métier, Shipshaw, Qc	450	2,5	2,5	12	2003-12-31
Fabrication (3 conventions)					
Owens Illinois Canada Corp., employés d'usine et préposés à l'entretien, Lavington, C.-B.	360	2,6*	2,2	48	2006-01-04
Ryder Truck Rental Canada Ltd. (Ryder Integrated Logistics), employés d'entrepôt, à l'échelle du Canada	310	4,2	4,4	36	2006-01-11
Société d'électrolyse et de chimie Alcan, ltée, employés rémunérés à l'heure, Shawinigan, Qc	450	2,5	2,5	12	2003-12-31
Transport (3 conventions)					
Commission de transport Ontario Northland, gens de métier, région nord, Ontario	210	3,0	2,0	36	2004-12-31
Commission de transport Ontario Northland, préposés à l'entretien des voies, région nord, Ontario	210	3,0	2,0	36	2004-12-31
Groupe Alcan Métal Primaire-Québec, débardeurs, Port-Alfred, Qc	210	2,5	2,5	12	2003-12-31
Information et culture (1 convention)					
The Shopping Channel, Division of Rogers Broadcasting Limited, commis de détail, d'entrepôt, centre d'appel, Toronto, Ont.	350	4,9	6,7	34	2005-09-30
Éducation, santé et services sociaux (6 conventions)					
Conseil des commissaires d'écoles du district no. 85, entretien des bâtiments, l'île de Vancouver, C.-B.	160	2,3	3,5	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'écoles du district scolaire no. 6, personnel de soutien, Invermere, C.-B.	220	2,4	3,6	18	2003-06-30
Conseil des commissaires d'écoles du district scolaire no.79, personnel de soutien, Duncan, C.-B.	320	2,3	3,5	18	2003-06-30
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, infirmiers(ières), à l'échelle de la province, N.-B.	370	3,0	4,0	48	2004-11-30
Université McMaster, employés des services alimentaires, Hamilton, Ont.	120	2,3	2,8	36	2005-12-31
Windsor Community Living Support Services, service de santé non-professionnels, Windsor, Ont.	280	1,7	1,6	24	2005-03-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Chateau Lacombe Hotels Limited, personnel hôtelier ou de restaurant, Edmonton, Alb.	190	3,0	3,0	24	2004-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1 800 567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre), ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Avril 2003
Volume 14, numéro 4

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

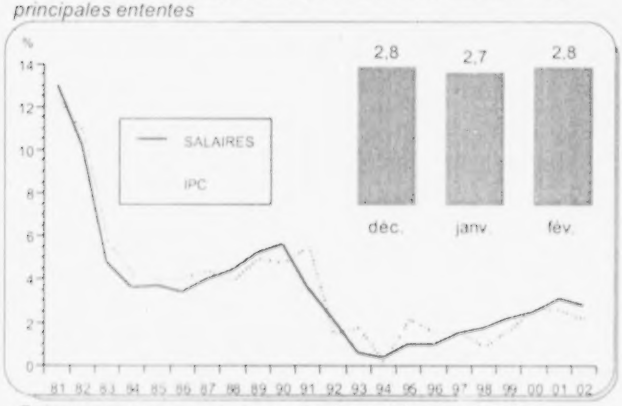

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

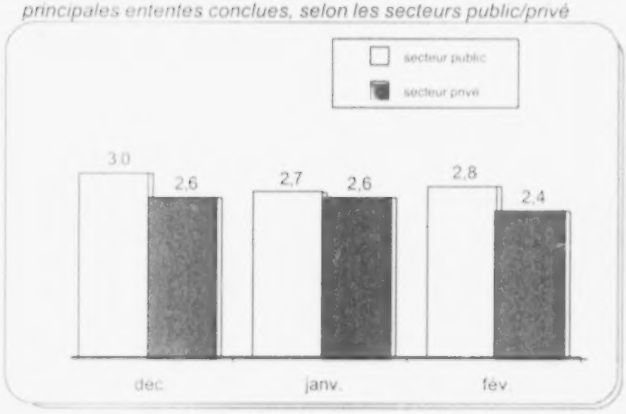

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

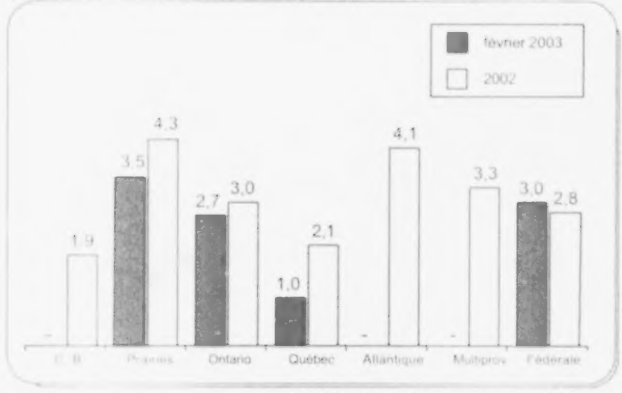

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois de février 2003

Les principales conventions collectives ratifiées en **février 2003** ont donné lieu à une augmentation annuelle du taux de salaire de base de **2,8 %** en moyenne pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une légère hausse par rapport au taux de 2,7 % enregistré au cours du mois précédent, mais d'une moyenne identique à celle affichée pour l'ensemble de l'année 2002. Les données de février 2003 sont basées sur l'examen de 22 conventions visant 22 240 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 29 mois en moyenne et les rajustements salariaux s'établissaient à 3,3 %, comparativement à un rajustement de 2,8 % et une durée moyenne de 32 mois pour les conventions courantes.

Les rajustements salariaux négociés en février 2003 proviennent pour la plupart du secteur public qui signe 17 conventions sur 22 et compte la majorité des employés visés (85 % de l'ensemble des employés). Dans le **secteur public**, 18 810 employés reçoivent des rajustements de **2,8 %** en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport au taux de 2,7 % enregistré en janvier, mais d'une légère baisse comparé à la moyenne de 2,9 % affichée pour l'ensemble de l'année 2002. Dans le **secteur privé**, 3 430 employés obtiennent des augmentations de **2,4 %** en moyenne à l'issue de cinq conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 2,6 % affichée au cours du mois précédent et pour l'ensemble de l'année 2002.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, la province de l'Alberta enregistre la moyenne d'augmentation salariale la plus élevée, soit 3,5 %, dans le cadre de huit conventions visant 7 750 employés; le Québec affiche la plus faible augmentation au taux de 1,0 % à l'issue de deux conventions visant 3 350 employés. Dans la sphère de compétence fédérale, 1 900 employés obtiennent une augmentation de 3,0 % en moyenne au terme d'une seule convention. Dans la province de l'Ontario, 9 240 employés reçoivent une augmentation de 2,7 % en moyenne à l'issue de 11 conventions. Aucune convention n'a été négociée en Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, les provinces de l'Atlantique et les Multiprovince.

Canada

Si l'on examine les secteurs d'activité, la plus importante concentration d'employés se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 14 310 employés (64 % de l'ensemble) reçoivent des augmentations de **2,7 %** en moyenne à l'issue de 13 conventions. Le **secteur des services publics** enregistre la plus forte moyenne d'augmentation salariale, soit **3,9 %**, accordée à 1 630 employés dans le cadre de deux conventions. Dans le **secteur de la fabrication**, 2 580 employés obtiennent la plus faible augmentation salariale au taux de **2,0 %** en moyenne à l'issue de quatre conventions. Dans le **secteur de l'administration publique**, 1 820 employés reçoivent des gains salariaux de **3,0 %** en moyenne au terme de deux conventions. Dans le **secteur du transport**, 1 900 employés obtiennent une augmentation salariale de **3,0 %** en moyenne à l'issue d'une seule convention.

La majorité des employés (67,4 %) a obtenu des augmentations salariales allant de 3,0 à 3,9 % en moyenne.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

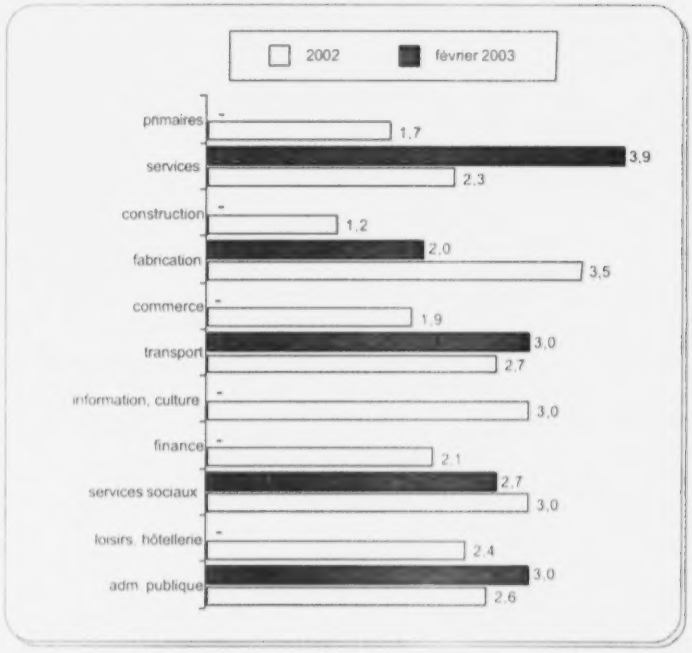

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

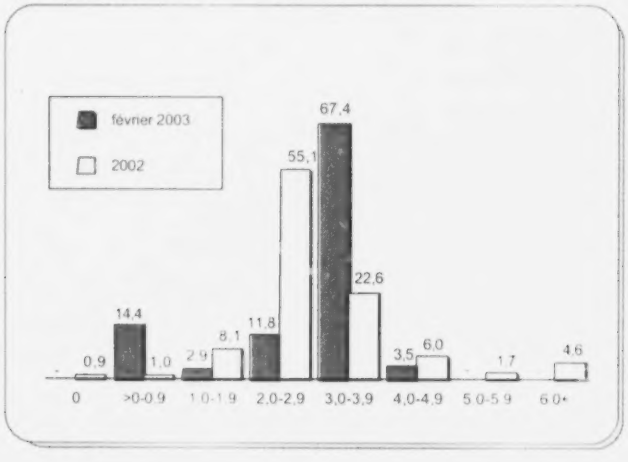

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	-	-
Québec	2	3 350
Ontario	11	9 240
Provinces des Prairies	8	7 750
Colombie-Britannique	-	-
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	1	1 900

LES AUGMENTATIONS SALARIALES ISSUES DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS

(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2002				Taux à	2002	2003	
				1	2	3	4	ce jour	déc	janv	fév
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,8	3,2	2,7	2,8	2,7	2,8
Sans clause d'IVC	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,7	3,0	2,8	2,8	2,7	2,8
Avec clause d'IVC	2,4	3,1	3,5	2,2	2,6	3,7	4,1	2,2	2,6	2,5	0,9
Moy. ann. de 1ère année	2,3	3,4	3,0	2,8	2,9	3,0	3,5	3,1	3,3	3,1	3,1
Sans clause d'IVC	2,3	3,4	2,9	2,9	2,9	2,7	3,2	3,2	3,4	3,2	3,1
Avec clause d'IVC	2,5	3,3	3,8	1,5	2,1	4,3	4,7	2,1	2,4	2,1	2,1
Industries											
Primaires	1,8	2,6	1,7	-	1,5	1,8	-	1,3	-	1,3	-
Services publics	3,5	2,5	2,3	3,3	0,7	2,9	3,3	3,9	3,4	-	3,9
Construction	3,6	3,2	1,2	-	-	1,2	-	-	-	-	-
Fabrication	2,7	2,6	3,5	2,6	3,0	3,6	3,9	2,4	2,2	2,7	2,0
Commerce	1,7	1,6	1,9	1,6	2,0	2,2	1,8	-	-	-	-
Transport	2,4	2,8	2,7	2,5	2,7	5,4	2,7	2,6	2,7	2,2	3,0
Information, culture	2,9	3,2	3,0	3,0	3,1	3,0	-	-	-	-	-
Finance, services administratifs	1,8	2,2	2,1	2,0	0,0	1,9	3,5	2,6	3,6	2,6	-
Education, santé, services sociaux	2,6	3,4	3,0	3,1	2,8	3,4	3,2	2,8	3,1	2,8	2,7
Loisirs, hôtellerie	3,0	4,0	2,4	1,7	1,9	3,3	2,2	3,1	2,2	3,1	-
Administration publique	2,3	3,1	2,6	2,8	2,4	2,7	2,9	2,6	2,4	2,0	3,0
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	3,3	5,0	6,6	7,5	6,0	-	4,4	4,0	4,4	4,0	-
Île-du-Prince-Édouard	2,2	3,1	4,9	-	3,2	6,0	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	2,2	3,7	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	-	2,7	-	-
Nouveau-Brunswick	2,8	3,4	2,7	3,1	2,3	3,3	2,3	-	0,5	-	-
Québec	2,4	2,8	2,1	2,3	2,1	2,2	2,0	1,8	2,3	2,2	1,0
Ontario	2,6	2,9	3,0	2,7	2,8	3,0	3,3	3,0	2,9	3,1	2,7
Manitoba	2,6	2,4	4,0	2,8	5,4	3,0	3,2	2,6	-	2,6	-
Saskatchewan	3,5	2,9	3,9	3,2	4,2	3,9	3,8	-	2,0	-	-
Alberta	4,7	5,1	5,0	6,8	6,3	4,4	3,9	3,5	4,0	3,5	3,5
Colombie-Britannique	1,6	3,0	1,9	2,5	1,0	1,4	2,0	2,3	1,9	2,3	-
Multiprov	2,7	3,1	3,3	-	3,0	4,3	3,1	-	-	-	-
Compétence fédérale	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	2,4	2,8	1,9	3,0
Secteur public	2,5	3,3	2,9	3,0	2,7	3,1	3,1	2,8	3,0	2,7	2,8
Secteur privé	2,4	3,0	2,6	2,1	2,5	2,4	3,4	2,5	2,6	2,6	2,4
Indice des prix à la consom.	2,7	2,6	2,2	1,5	1,3	2,3	3,8	4,6	3,9	4,5	4,6

Les données de février sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN FÉVRIER 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (2 conventions)	**1 630**	**3,9**	**4,2**	**24**	
ATCO Gas, employés d'usine et préposés à l'entretien, Edmonton, Alb.	850	3,8	4,3	24	2004-12-31
Epcor Utilities Inc., commis et employés de bureau, Edmonton, Alb.	780	4,0	4,0	24	2003-12-27
Fabrication (4 conventions)	**2 580**	**2,0**	**1,8**	**44,9**	
Atlas Specialty Steels, Division Slater Stainless Corp., employés d'usine et préposés à l'entretien, Welland, Ont.	600	0,9*	2,1	30	2006-09-22
Services Drummondville Inc., production, Drummondville, Qc	740	2,1	1,3	72	2009-02-09
Walker Exhausts, employés d'usine et préposés à l'entretien, Cambridge, Ont.	600	3,1	3,1	36	2006-02-06
Waterloo Furniture Components Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Kitchener, Ont.	640	1,8	1,0	36	2006-01-31
Transport (1 convention)	**1 900**	**3,0**	**3,0**	**36**	
Ville d'Ottawa-OC Transpo, chauffeurs d'autobus, Ottawa	1 900	3,0	3,0	36	2005-03-31
Éducation, santé et services sociaux (13 conv.)	**14 310**	**2,7**	**3,2**	**29,3**	
Calgary Regional Health Authority, employés non-médicaux, Calgary, Alb.	620	3,3	4,0	36	2005-03-31
Calgary Regional Health Authority, employés non-médicaux, Calgary, Alb.	650	3,3	4,0	36	2005-03-31
Capital Health Authority (Royal Alexandra Hospital), employés non-médicaux, Edmonton, Alb.	1 050	3,4	4,0	36	2005-03-31
Capital Health Authority, employés non-médicaux, Edmonton, Alb.	2 040	3,5	4,0	24	2004-03-31
Caritas Health Group (Grey Nuns Hospital & Edmonton General Hosp.), employés non-médicaux, Edmonton, Alb.	760	3,4	4,0	36	2005-03-31
Hastings and Prince Edward District School Board, commis et employés de bureau, Belleville, Ont.	660	3,0	3,0	24	2004-08-31
Limestone District School Board, enseignants à l'élémentaire, Kingston, Ont.	800	3,2	3,1	24	2004-08-31
Provincial Health Authorities of Alberta, services de santé non-professionnels, Lakeland, Alb	1 000	3,5	4,0	24	2004-03-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN FÉVRIER 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Trillium Lakelands District School Board, enseignants à l'élémentaire, Lindsay, Ont.	790	3,3	3,7	24	2004-08-31
Université McMaster, chargés de cours, Hamilton, Ont.	1 880	2,6	2,5	28	2004-12-31
Université de Montréal, chargés de cours, Montréal, Qc	2 610	0,7	2,0	36	2006-08-31
Waterloo Catholic District School Board, enseignants au secondaire, Kitchener, Ont.	520	3,0	3,0	24	2004-08-31
Waterloo Catholic District School Board, enseignants à l'élémentaire, Kitchener, Ont.	930	3,0	3,0	24	2004-08-31
Administration publique (2 conventions)	**1 820**	**3,0**	**3,0**	**36**	
Municipal Property Assessment Corporation, personnel des services administratifs et de soutien, à l'échelle de la province, Ont.	1 100	3,0	3,0	36	2005-12-31
Ville de Thunder Bay, employé(es) d'intérieur & d'extérieur, Thunder Bay, Ont.	720	3,0	3,0	36	2005-12-31
Conventions avec clause IVC (1 convention)	**600**	**0,9***	**2,1**	**30**	
Conventions sans clause IVC (21 conventions)	**21 640**	**2,8**	**3,1**	**31,9**	
Toutes les conventions (22 conventions)	**22 240**	**2,8**	**3,1**	**31,8**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	22 030	N/CO/ ARB/PR	jan. 01-avr. 03
•Postes Canada	maîtres de poste	6 600	N/PR	déc. 01
•Postes Canada	STTP	45 000	N	janv. 03
•EACL (Énergie atomique du Canada)	ingénieurs - techniciens	1 050	N/NPA	déc.02/mars03
•Canadian Food Inspection Agency	AFPC	3 200	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Nova Scotia Power	FIOE	1 100	N	mars 03
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	21 460	N/MED	avril 02
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•Gouvernement de l'Ontario	OPPA (police)	6 840	N	déc. 02
•Hydro One (Ont.)	SCFP	3 100	N	mars 03
•National Steel Car (Ont.)	Métallos	2 320	N	avril 03
•Gouvernement du Manitoba	SCFP	3 100	N	mars 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	25 000	N/MED/ARB	mars 02/03
•Industrie de la Construction en Alberta	various unions	20 000	N	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N/PR	déc. 02
•Industrie de pâtes et papier de la C.-B.	SCEP et PPWC	2 030	N	avril 03
•Ind. de l'alimentation au détail de la C.-B.	TUAC	16 680	N	mars 03
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	19 500	N	juin 03
•Gouvernement du Yukon	SCFP	2 750	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU	1 480	N	déc. 02
•Pipeline Contractors	plombiers	800	N	avril 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Répartition des conventions et des employés visés selon la taille des rajustements enregistrés par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours des années 2000, 2001 et 2002, toutes unités confondues (petites, moyennes et grandes), et selon la répartition des conventions et des employés visés, le rajustement salarial global s'établit entre 2,0 et 2,9 % d'augmentation. Les **employés du secteur public** conservent le taux situé entre 2,0 et 2,9 % pour les trois années, tandis que les **employés du secteur privé** conservent ce taux en 2000 et 2001, mais affichent une baisse, se situant entre 1,0 à 1,9 % au cours de l'année 2002.

Au cours de l'année 2002, 513 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 146 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 260 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 107 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus).

Dans les **petites unités** de négociation, 46,0 % des employés touchés par 43,2 % des conventions (63) obtiennent un rajustement du taux de salaire de base allant de 2,0 à 2,9 %. Ces données représentent la moitié (49,9 %) des employés du secteur privé et 42,7 % de ceux du secteur public. Alors que 38,7 % des employés du secteur public reçoivent des rajustements salariaux de l'ordre de 3,0 à 3,9 %, seulement 17,7 % des employés du secteur privé s'inscrivent dans cette catégorie de rajustements. Dans le secteur public, 15,2 % des employés obtiennent le rajustement salarial le plus élevé au taux de 4 %, tandis que dans le secteur privé, 14,1 % des employés reçoivent le rajustement le plus faible, soit entre 1,0 et 1,9 %.

Dans les **unités moyennes,** 49,2 % des employés visés par la moitié des conventions reçoivent un rajustement du taux de salaire de base allant de 2,0 à 2,9 %. Ces données représentent 56,8 % des employés du secteur public et 30,5 % de ceux du secteur privé. Un quart (25,0 %) des employés du secteur public et 15,8 % des employés du secteur privé obtiennent des augmentations salariales de l'ordre de 3,0 à 3,9 %. Plus d'un tiers (35,0 %) des employés du secteur privé reçoivent la plus faible augmentation salariale située entre 1,0 et 1,9 %, tandis que 13,6 % des employés du secteur public bénéficient de rajustements de 4,0 % et plus.

Dans les **grandes unités**, 57,1 % des employés visés par 45,8 % des conventions obtiennent des rajustements allant de 2,0 à 2,9 %. La grande majorité des employés du secteur public (67,4 %) et 34,3 % de ceux du secteur privé reçoivent un rajustement du taux de salaire de base situé entre 2,0 et 2,9 %. Moins du quart des employés des secteurs public (22,1 %) et privé (19,8 %) obtient des augmentations salariales allant de 3,0 à 3,9 %. Le rajustement salarial le plus élevé, soit 4 % et plus, est accordé à 8,2 % des employés du secteur public et à 27,0 % de ceux du secteur privé.

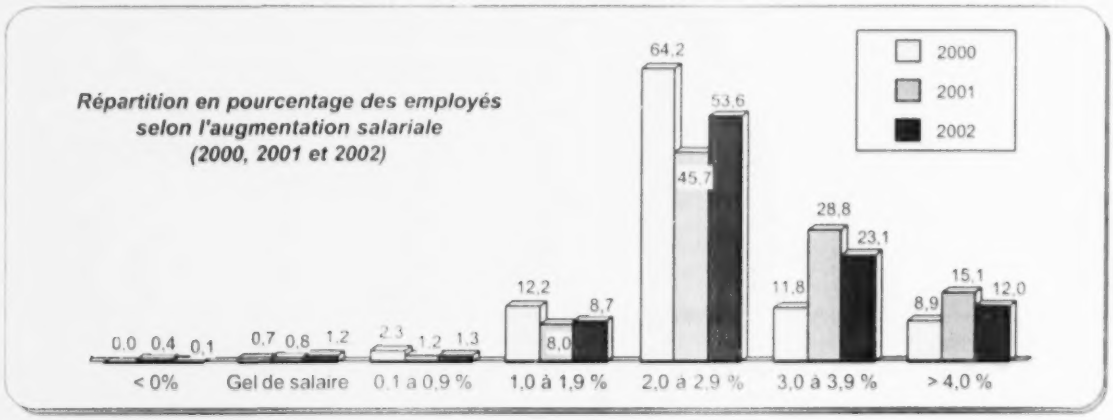

Répartition en pourcentage des employés par taille de rajustement salarial selon les secteurs public et privé en 2002

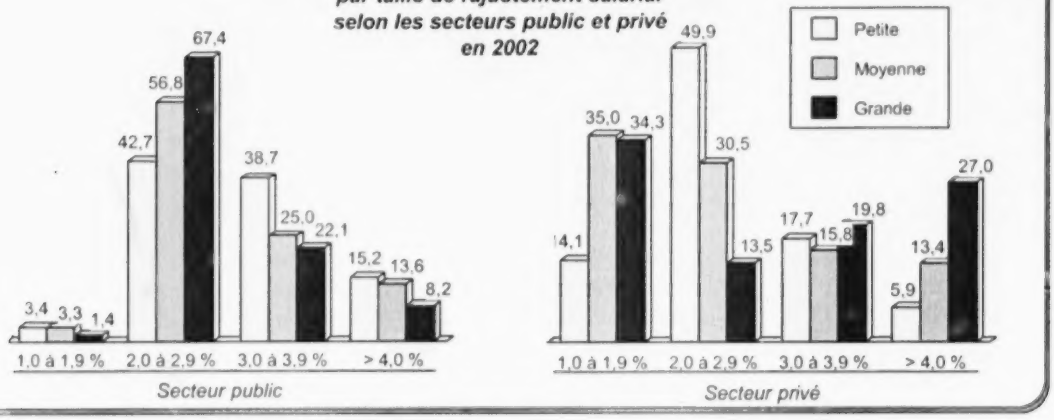

Répartition en pourcentage des employés par taille de rajustement salarial selon les secteurs public et privé en 2001

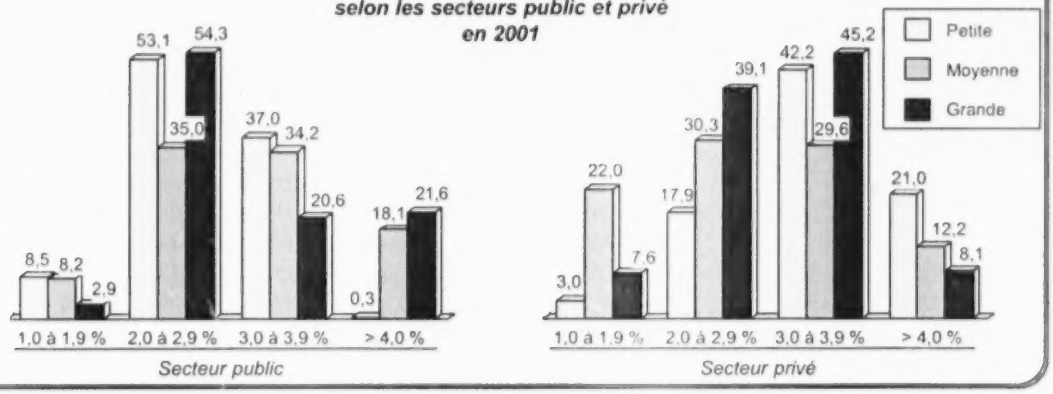

Répartition en pourcentage des employés par taille de rajustement salarial selon les secteurs public et privé en 2000

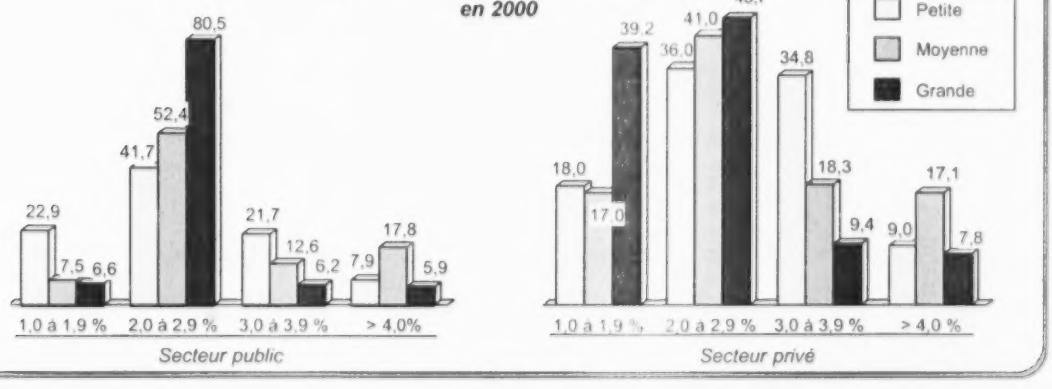

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN JANVIER 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Services publics (1 convention)					
Electrical Safety Authority, commis et employés de bureau, à l'échelle de la province, Ont.	280	3,0	3,0	24	2005-03-31
Fabrication (7 conventions)					
Aero Garment Limited, production, Vancouver, C.-B.	120	1,2	1,0	36	2005-12-31
Avcorp Industries Inc. (Aerostructures Division),employés d'usine et préposés à l'entretien, Richmond, C.-B.	350	1,7	0,0	36	2005-09-30
Ball Packaging Products Canada, Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Burlington, Ont.	340	2,0 *	2,6	36	2006-01-24
Kimberly-Clark Forest Products Inc., employés de moulin, Terrace Bay, Ont.	490	2,1	2,0	60	2007-04-30
Shorewood Packaging Corporation, SPC Corporation Limited, production, Smiths Falls, Ont.	200	2,5	2,5	72	2009-01-31
Snap-On Tools of Canada Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, à l'échelle de la province, Ont.	230	3,0	3,0	36	2006-01-31
Weyerhaeuser Company Limited, employés de moulin, Chapleau, Ont.	150	2,5	2,3	60	2007-04-30
Finance, immobiliers et gestion (1 convention)					
Énergie atomique du Canada limitée, gens de métier (non construction), Chalk River, Ont.	350	2,0	2,0	36	2006-03-31
Éducation, santé et services sociaux (5 conventions)					
Corporation of the County of Renfrew (Miramichi Lodge), service de santé non-professionnels, Pembroke, Ont.	150	3,2	3,0	36	2005-12-31
Rainbow District School Board, enseignants au secondaire, Sudbury, Ont.	400	3,3	3,3	24	2004-08-31
St. Joseph's Auxiliary Hospital, employés non-médicaux, Edmonton, Alb.	220	4,3	6,6	24	2004-06-30
Superior-Greenstone District School Board, enseignants au secondaire et suppléants, Marathon, Ont.	150	3,5	3,5	24	2004-08-31
Windsor Regional Hospital, employés non-médicaux, Windsor, Ont.	490	3,2	3,0	36	2005-03-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1:1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-info@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada (2003). Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres), ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Mai 2003
Volume 14, numéro 5

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

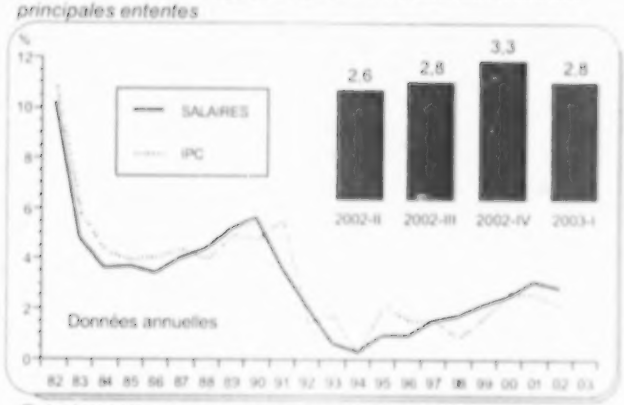

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

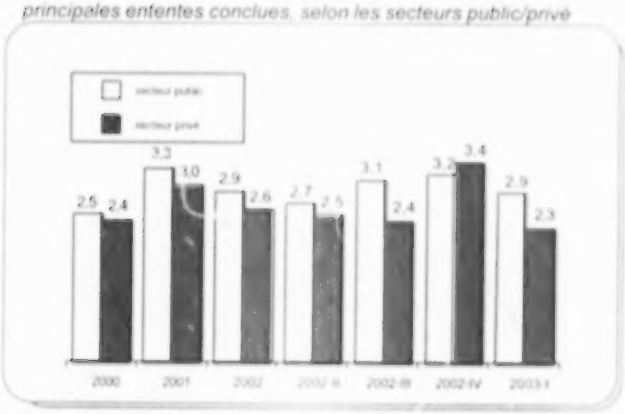

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

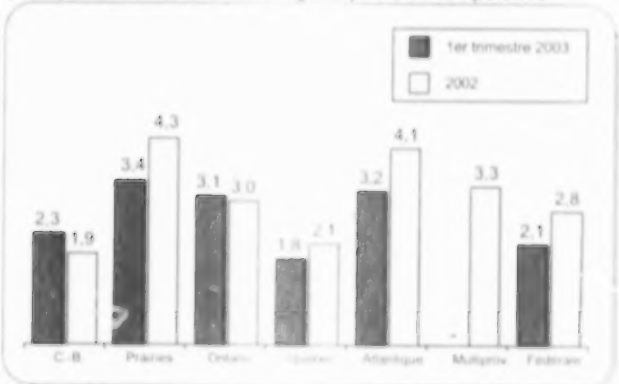

The Bulletin is also available in English

Les données salariales du premier trimestre

Les principales conventions collectives ratifiées au cours du **premier trimestre 2003** ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux de salaire de base de **2,8 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,3 % enregistrée durant le trimestre précédent, mais d'une moyenne identique à celle affichée pour l'ensemble de l'année 2002. Les données du premier trimestre 2003 sont basées sur l'examen de 86 conventions visant 107 980 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 32 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,5 % en moyenne, comparativement au taux de 2,8 % établi au cours des ententes courantes, la durée moyenne des conventions étant de 31 mois.

Les rajustements salariaux enregistrés au cours du premier trimestre 2003 proviennent en grande partie du secteur public qui compte 62 conventions sur 86 visant 75,5 % de l'ensemble des employés. Dans le **secteur public**, 81 490 employés obtiennent des rajustements de **2,9 %** en moyenne. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,2 % affichée durant le trimestre précédent, mais d'une moyenne identique à celle enregistrée pour l'ensemble de l'année 2002. Dans le **secteur privé**, 26 490 employés reçoivent une augmentation salariale de **2,3 %** en moyenne à l'issue de 24 conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,4 % affichée durant le trimestre précédent et celle de 2,6 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2002.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, les provinces des Prairies enregistrent la plus forte augmentation salariale au taux de 3,4 % (12 conventions visant 18 030 employés), le Québec affiche la plus faible augmentation au taux de 1,8 % (9 conventions visant 10 210 employés). En Ontario, 36 810 employés obtiennent des augmentations salariales de 3,1 % en moyenne au terme de 36 conventions; dans les provinces de l'Atlantique, 15 650 employés reçoivent des augmentations de 3,2 % en moyenne dans le cadre de cinq conventions; en Colombie-Britannique, 14 500 employés obtiennent une augmentation de 2,3 % à l'issue de 15 conventions. Dans la sphère de compétence fédérale, 12 780 employés reçoivent une augmentation de 2,1 % dans le cadre de neuf conventions.

Canada

Les données salariales du mois de mars 2003

Les principales conventions collectives signées en **mars 2003** ont donné lieu à un rajustement moyen du taux de salaire de base de **2,9 %** par année pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une très légère hausse par rapport à la moyenne de 2,8 % enregistrée au cours du mois précédent et pour l'ensemble de l'année 2002. Les données de mars 2003 sont basées sur l'examen de 22 conventions visant 42 120 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée moyenne des conventions était de 33 mois et le rajustement salarial s'élevait à 2,4 % en moyenne, comparativement aux ententes courantes qui établissent un taux de 2,9 % et une durée moyenne de 39 mois.

Le **secteur public** enregistre des gains salariaux **(3,3 %)** supérieurs à ceux du **secteur privé (2,1%)**. Dans le secteur public, les rajustements enregistrés en mars ont été largement influencés par la convention signée par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse où 10 000 enseignants ont obtenu des gains salariaux de 3,4 % en moyenne.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, au cours du mois de mars, l'Ontario et les provinces des Prairies enregistrent les rajustements les plus élevés au taux de 3,2 %; le Québec (1,8 %) et la sphère de compétence fédérale (1,9 %) affichent les rajustements les plus faibles. La plus forte concentration d'employés se trouve dans les provinces de l'Atlantique où 14 780 employés reçoivent des augmentations salariales de 3,1 % dans le cadre de quatre conventions (ce résultat est dû en grande partie à la convention des enseignants de la Nouvelle-Écosse). Aucune convention n'a été ratifiée en Colombie-Britannique.

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

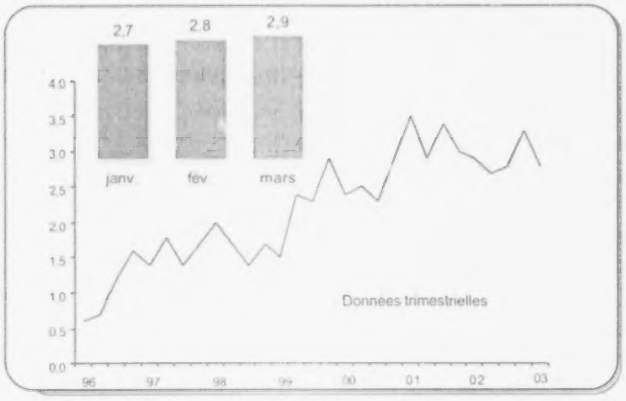

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

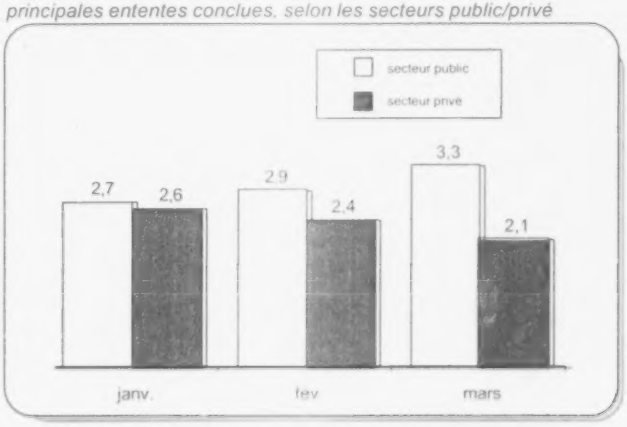

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

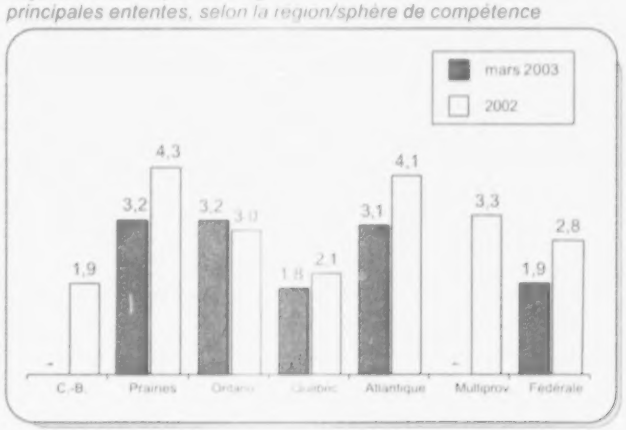

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus forte concentration d'employés se trouve dans le **secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux** où 22 320 employés (53 % de l'ensemble) obtiennent **3,4 %** d'augmentation salariale à l'issue de huit conventions. Dans le **secteur des loisirs et de l'hôtellerie**, 1 200 employés reçoivent la plus forte augmentation salariale au taux de **3,6 %** à l'issue d'une seule convention signée par les Entreprises Cara, services des transports aériens. Dans le **secteur de l'information et de la culture**, 4 120 employés obtiennent la plus faible augmentation au taux de **1,4 %** en moyenne dans le cadre de trois conventions. Dans le secteur de l'**administration publique**, 2 010 employés reçoivent des gains salariaux de **3,0 %** à l'issue d'une seule convention. Dans le **secteur du transport**, 5 220 employés obtiennent une augmentation salariale de **2,4 %** en moyenne au terme de trois conventions. Dans le **secteur de la fabrication**, 7 250 employés reçoivent des gains salariaux de **2,3 %** en moyenne dans le cadre de six conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

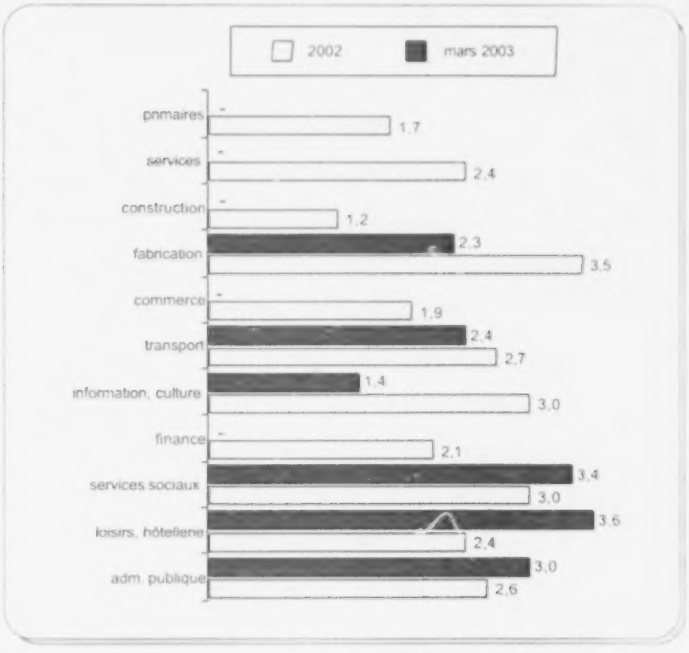

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

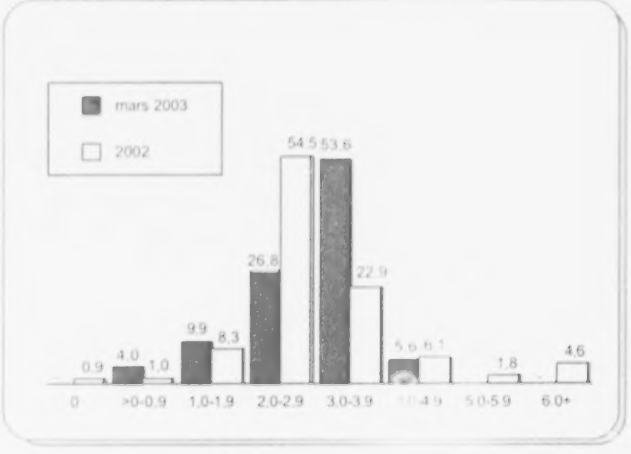

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	4	14 780
Québec	1	1 400
Ontario	10	10 870
Provinces des Prairies	2	6 300
Colombie-Britannique	-	-
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	5	8 770

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2002				2003	2003		
				1	2	3	4	1	janv	fév	mars
Toutes les industries/compétences											
Rajustements annuels moyens	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,8	3,3	2,8	2,7	2,8	2,9
Sans clause d'IVC	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,7	3,0	2,9	2,7	2,9	3,0
Avec clause d'IVC	2,4	3,2	3,5	2,2	2,4	3,7	4,1	1,8	2,5	0,9	1,4
Moy. ann. de 1ère année	2,3	3,4	3,0	2,8	2,9	3,0	3,6	3,0	3,1	3,1	2,8
Sans clause d'IVC	2,3	3,4	2,9	2,9	2,9	2,7	3,2	3,1	3,2	3,1	3,0
Avec clause d'IVC	2,5	3,3	4,2	1,5	2,3	4,7	5,2	1,6	2,1	2,1	1,2
Industries											
Primaires	1,8	2,6	1,7	-	1,5	1,8	-	1,4	1,4	-	-
Services publics	3,5	2,5	2,4	3,3	0,7	3,3	3,4	3,9	-	3,9	-
Construction	3,6	3,2	1,2	-	-	1,2	-	-	-	-	-
Fabrication	2,7	2,6	3,5	2,6	2,9	3,6	3,9	2,3	2,2	3,0	2,3
Commerce	1,7	1,6	1,9	1,6	2,0	2,2	1,8	-	-	-	-
Transport	2,4	2,8	2,7	2,5	2,7	5,4	2,7	2,5	2,2	3,0	2,4
Information, culture	2,9	3,2	3,0	3,0	3,1	3,0	-	1,4	-	-	1,4
Finance, services administratifs	1,8	2,2	2,1	2,0	0,0	1,9	3,5	2,6	2,6	-	-
Education, santé, services sociaux	2,6	3,5	3,0	3,1	2,8	3,4	3,2	3,0	2,8	2,8	3,4
Loisirs, hôtellerie	3,0	4,0	2,4	1,7	1,9	3,3	2,2	3,3	3,1	-	3,6
Administration publique	2,3	3,1	2,6	2,8	2,4	2,7	2,9	2,8	2,0	3,0	3,0
Secteurs de compétence											
Terre-Neuve-et-Labrador	3,3	5,0	6,6	7,5	6,0	-	5,0	3,0	4,0	-	2,7
Île-du-Prince-Édouard	2,2	3,1	4,9	-	3,2	6,0	-	2,7	-	-	2,7
Nouvelle-Écosse	2,2	3,7	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	3,4	-	-	3,4
Nouveau-Brunswick	2,8	3,4	2,7	3,1	2,3	3,3	2,3	2,3	-	-	2,3
Québec	2,4	2,8	2,1	2,3	2,1	2,3	2,0	1,8	2,2	1,0	1,8
Ontario	2,6	2,9	3,0	2,7	2,8	3,0	3,4	3,1	3,1	2,9	3,2
Manitoba	2,6	2,4	4,0	2,8	5,4	3,0	3,2	3,1	2,6	-	3,2
Saskatchewan	3,5	2,9	3,9	3,2	4,2	3,9	3,8	3,6	-	-	3,6
Alberta	4,7	5,1	4,9	6,8	6,3	4,4	3,9	3,5	3,5	3,5	-
Colombie-Britannique	1,6	3,1	1,9	2,5	1,0	1,4	2,0	2,3	2,3	-	-
Multiprov.	2,7	3,1	3,3	-	3,0	4,3	3,1	-	-	-	-
Compétence fédérale	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	2,1	2,0	3,0	1,9
Secteur public	2,5	3,3	2,9	3,0	2,7	3,1	3,2	2,9	2,7	2,9	3,3
Secteur privé	2,4	3,0	2,6	2,1	2,5	2,4	3,4	2,3	2,6	2,4	2,1
Indice des prix à la consom.	2,7	2,6	2,2	1,5	1,3	2,3	3,8	4,4	4,5	4,6	4,3

Les données de mars sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN MARS 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (6 conventions)	**7 250**	**2,3**	**2,5**	**40,9**	
Bombardier Aerospace de Havilland Division, production, Downsview, Ont.	1 170	1,2*	0,9	36	2006-06-22
Cavendish Farms, employés d'usine et préposés à l'entretien, New Annan, Î.-P.-É.	640	2,7	3,7	48	2006-12-31
Faurecia Automotive Seating Canada Ltd., production, Mississauga, Ont.	500	3,0	4,4	36	2006-05-17
Fishery Products International Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Bonavista, T.-N.	2 500	2,7	3,0	27	2005-03-31
Ispat Sidbec inc., production, Contrecoeur, Qc	1 400	1,8*	1,5	72	2009-01-31
Sterling Trucks, production, St. Thomas, Ont.	1 040	2,7	2,5	36	2006-03-08
Transport (3 conventions)	**5 220**	**2,4**	**2,2**	**46,3**	
Allied Systems, camionneurs, à l'échelle de la prov., Qc	950	1,1*	0,4	36	2005-10-31
Association des employeurs maritimes de la Colombie-Britannique, débardeurs, région côtière, C.-B.	3 700	2,6	2,7	51	2007-03-31
Hamilton Street Railway Company, empl. d'exploitation, municipalité de Hamilton-Wentworth, Ont.	570	3,0	2,0	33	2003-12-31
Information et culture (3 conventions)	**4 120**	**1,4**	**1,4**	**40**	
Groupe TVA Inc., employés de radiodiffusion-télévision, Montréal, Qc	650	1,4*	2,0	72	2005-12-31
Société Radio-Canada, employés des services techniques, à l'échelle du Canada(ex.Qc & N.B.)	1 770	2,5	2,5	9	2004-03-31
Vidéotron ltée, employés des services administratifs, Montréal, Qc	1 700	0,3	0,0	60	2006-12-31
Éducation, santé et services sociaux (8 conventions)	**22 320**	**3,4**	**3,4**	**36,9**	
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, à l'échelle de la province, N.-É.	10 000	3,4	3,5	43	2005-07-31
Gouvernement du Nouveau-Brunswick, personnel de soutien, à l'échelle de la province, N.-B.	1 640	2,3	2,7	48	2006-02-28
Regional Health Authorities of Manitoba, préposés aux soins à domicile, à l'échelle de la province, Man.	5 500	3,2	3,0	36	2005-03-31
Thames Valley District School Board, enseignants au secondaire, London, Ont.	1 660	4,2	4,2	12	2003-08-30
Université de Guelph, chargés de cours, Guelph, Ont.	860	3,7	3,5	36	2005-08-31
Université de Regina, professeurs, Regina, Sask.	800	3,6	3,5	36	2005-06-30
Upper Grand District School Board, enseignants au secondaire, Guelph, Ont.	710	4,2	4,2	12	2003-08-31
York Region District School Board, enseignants suppléants, Aurora, Ont.	1 150	3,2	3,3	24	2004-08-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)	**1 200**	**3,6**	**3,5**	**36**	
Cara Operations Limited, personnel hôtelier ou de restaurant, Toronto, Ont.	1 200	3,6	3,5	36	2006-01-14
Administration publique (1 convention)	**2 010**	**3,0**	**2,0**	**33**	
City of Hamilton & Region of Hamilton-Wentworth, employé(es) d'intérieur & d'extérieur, Hamilton, Ont.	2 010	3,0	2,0	33	2003-12-31
Conventions avec clause IVC (4 conventions)	**4 170**	**1,4***	**1,2**	**53,7**	
Conventions sans clause IVC (18 conventions)	**37 950**	**3,0**	**3,0**	**37,2**	
Toutes les conventions (22 conventions)	**42 120**	**2,9**	**2,8**	**38,8**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	103 130	N/CO/ ARB/PR	jan. 01-avr. 03
•Postes Canada	maîtres de poste	6 600	PR	déc. 01
•Postes Canada	STTP	45 000	N	janv. 03
•EACL (Énergie atomique du Canada)	ingénieurs - techniciens	1 050	N/NPA	déc.02/mars03
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC	3 200	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Nova Scotia Power	FIOE	1 100	N	mars 03
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	21 460	N/MED	avril 02
•Prévost Car Inc.	TCA	1 200	N	juin 03
•CAE Electronics	SCEP	750	N	juin 03
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•Gouvernement de l'Ontario	OPPA (police)	6 840	N	déc. 02
•Hydro One (Ont.)	SCFP	3 100	N	mars 03
•INCO Ltd. (Ont.)	Métallos	3 630	N	mai 03
•Manitoba Hydro-Electric Board	FIOE	2 300	N	mai 03
•Gouvernement du Manitoba	MGEU	12 590	N	mars 03
•Health Authorities of Alberta	divers syndicats	25 000	N/MED/ARB	mars 02/03
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	12 980	N/PR	déc. 02
•Industrie de pâtes et papier de la C.-B.	SCEP et PPWC	2 030	N	avril 03
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	19 500	N	juin 03
•Ind. de l'alimentation au détail de la C.-B.	TUAC	16 680	N	mars/avril 03
•Greater Vancouver Hotel Empl. Assn.	Union int. des empl. d'hôtels et empl. de restaurants	2 200	N	juin 03
•Gouvernement du Yukon	SCFP	2 750	N	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU	1 480	N	déc. 02
•Pipeline Contractors	plombiers, manoeuvres, ingénieurs	2 800	N	avril 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées au cours du premier trimestre 2003 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du premier trimestre 2003, au total 132 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 46 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 74 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 12 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,7 % en moyenne. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **2,9 %**, comparativement au **secteur privé** qui enregistre un taux de **2,2 %.**

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,6%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2,9 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui, en raison de trois gels de salaire, affiche des rajustements moins élevés, soit 2,2 % . Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,1 %**, tandis que le secteur des **industries primaires** affiche le plus faible rajustement, soit **1,4 %** . Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **4,1 %** dans les provinces des **Prairies** et **2,0 %** dans la **sphère de compétence fédérale.**

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation salariale de **2,7 %** en moyenne. Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **2,9 %** en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de **2,2 %** enregistrée par le **secteur privé.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,9 %**, tandis que le secteur des **industries primaires** affiche le plus faible rajustement, soit **1,4 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,4 %** dans les provinces des **Prairies**, à **1,8%** dans la **sphère de compétence fédérale.**

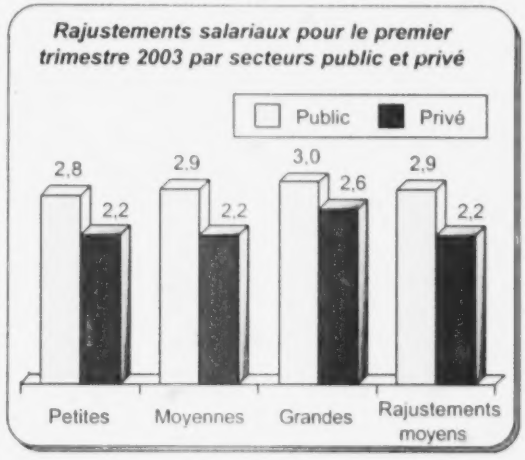

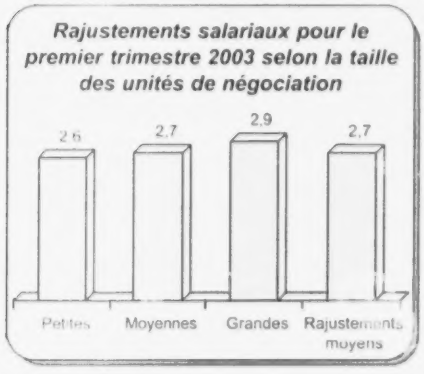

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **3,0 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,6 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,0 %**, tandis que le secteur de la **fabrication** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **2,6 %.** Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,3 %** dans les provinces des **Prairies** et **1,5 %** dans la province de **Québec.**

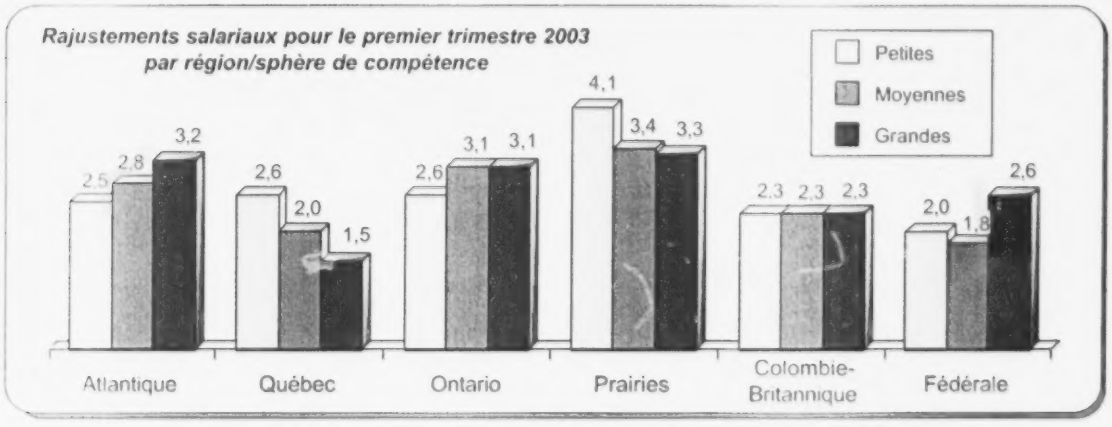

Rajustements salariaux pour le premier trimestre 2003
en pourcentage et par industrie

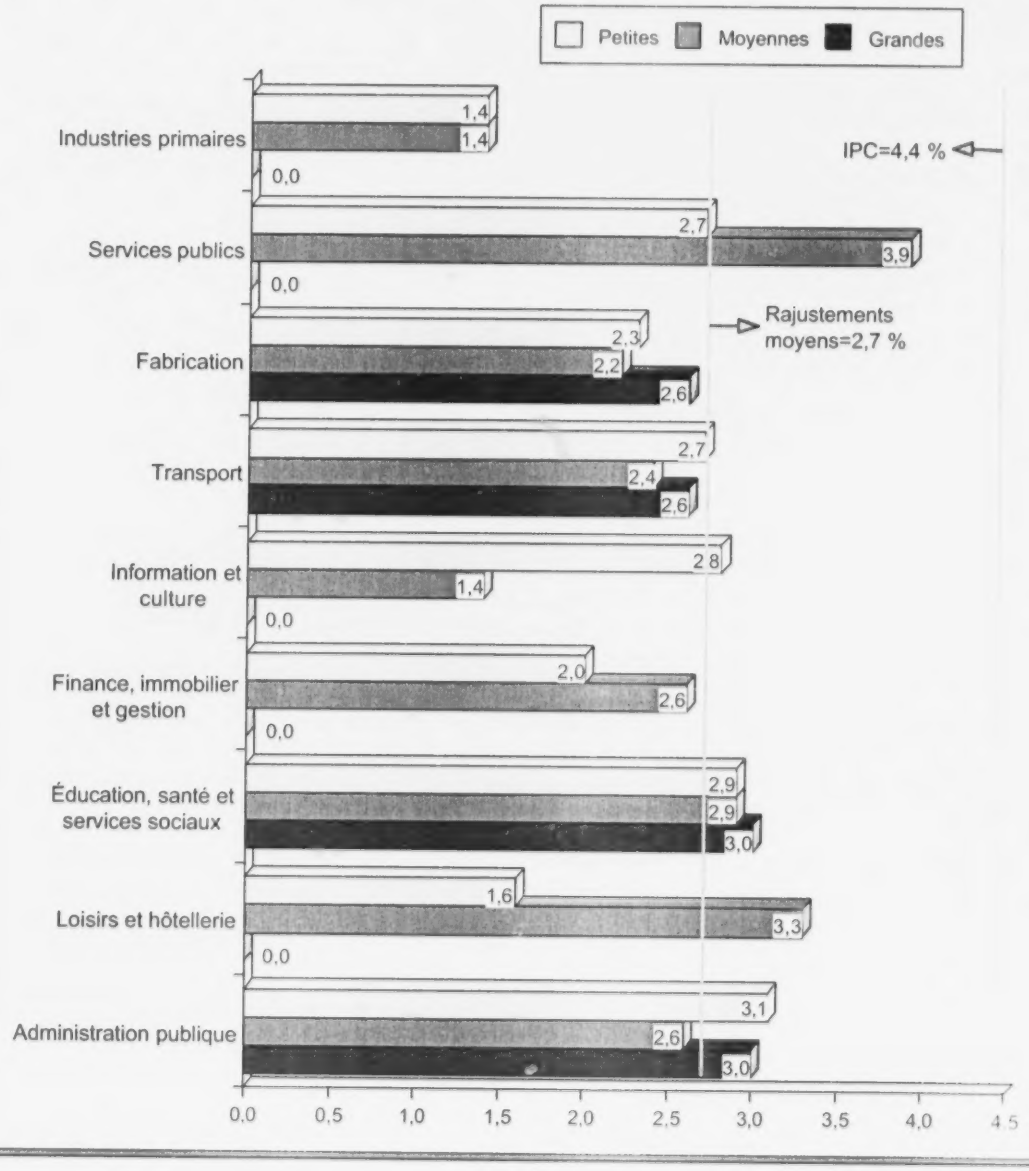

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN MARS 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Fabrication (7 conventions)					
Bauer inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Saint-Jérôme, Qc	180	2,7	3,2	60	2007-11-30
Beaulieu Canada, Moquette-Usine 3, employés d'usine et préposés à l'entretien, Acton Vale, Qc	390	2,9	3,7	60	2006-11-30
Boeing Canada Technology Ltd., production, Arnprior, Ont.	270	3,5 *	3,8	36	2006-03-06
Bombardier Aerospace de Havilland Division, commis et employés de bureau, Downsview, Ont.	230	1,3 *	0,9	36	2006-06-22
Maple Leaf Foods Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Brantford, Ont.	170	2,1	2,5	38	2006-03-30
Noranda Inc. (Fonderie Brunswick), employés d'usine et préposés à l'entretien, comté de Gloucester, N.-B.	350	0,0 *	0,0	36	2006-02-28
Triple M Housing Ltd., employés d'usine et préposés à l'entretien, Lethbridge, Alb.	200	4,4	4,0	36	2005-12-31
Transport (1 convention)					
Laidlaw Transit Ltd., chauffeurs d'autobus, Mississauga, Ont.	210	2,5	2,5	24	2004-08-31
Information et culture (1 convention)					
Vidéotron Ltée, employés des services administratifs, Québec, Qc	320	0,6	2,0	72	2006-12-31
Éducation, santé et services sociaux (1 convention)					
Keewatin-Patricia District School Board, enseignants à l'élémentaire, Kenora, Ont.	250	3,0	3,0	24	2004-08-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Alsco Uniform & Linen Services, blanchisseurs et netoyage à sec, Vancouver, C.-B.	180	0,0	0,0	48	2007-02-28
Administration publique (1 convention)					
Service de police de la Ville de Brantford, agents de police, Brantford, Ont.	130	3,2	3,0	36	2005-12-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1/1), et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrdc-drhc.gc.ca

Publié en vertu de l'autorisation du ministre du Travail, Gouvernement du Canada
© Ministre des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.

Le Bulletin des règlements salariaux

Juin 2003
Volume 14, numéro 6

Évolution en pourcentage des rajustements salariaux issus des principales ententes

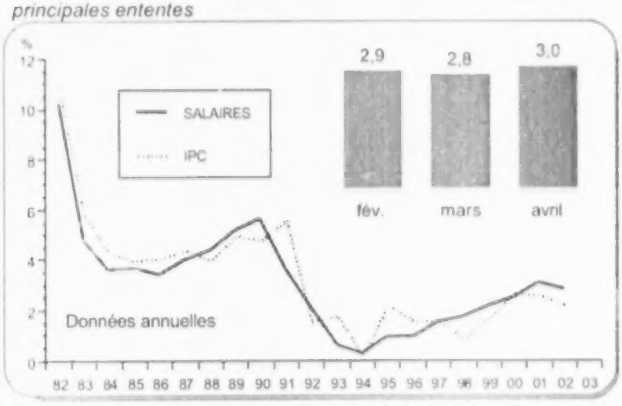

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes conclues, selon les secteurs public/privé

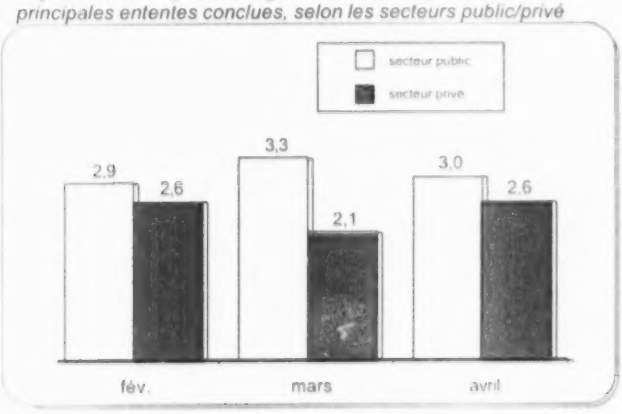

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon la région/sphère de compétence

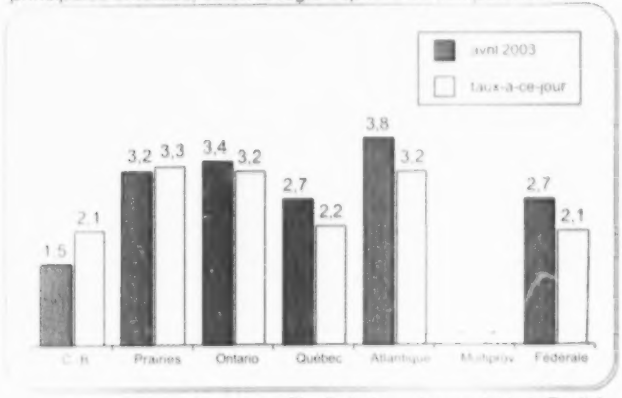

The Bulletin is also available in English.

Les données salariales du mois d'avril 2003

Les principales conventions collectives ratifiées en **avril 2003** ont donné lieu à une augmentation annuelle du taux de salaire de base de **3,0 %** en moyenne pendant la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport au taux de 2,8 % enregistré au cours du mois précédent et pour l'ensemble de l'année 2002.

Les données d'avril 2003 sont basées sur l'examen de 38 conventions visant 47 860 employés.

Lors des précédentes négociations, la durée des conventions était de 31 mois en moyenne et les rajustements salariaux s'établissaient à 2,7 %, comparativement à un rajustement de 3,0 % et une durée moyenne de 30 mois pour les conventions courantes.

Les rajustements salariaux négociés en avril 2003 proviennent pour la plupart du secteur public qui comprend 81,6 % des conventions visant 86,3 % des employés. Dans le **secteur public**, 41 320 employés reçoivent des rajustements de **3,0 %** en moyenne à l'issue de 31 conventions. Il s'agit d'une baisse par rapport à la moyenne de 3,3 % affichée au cours du mois précédent, mais d'une hausse par rapport à la moyenne de 2,9 % enregistrée pour l'ensemble de l'année 2002. Dans le **secteur privé**, 6 540 employés obtiennent des augmentations de **2,6 %** en moyenne au terme de sept conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport au taux de 2,1 % enregistré au cours du mois précédent, mais d'un taux identique à celui affiché pour l'ensemble de l'année 2002.

Sur une base régionale et par sphère de compétence, l'**Ontario** représente la plupart des conventions (19 sur 38 conventions) et des employés visés (40 %) qui reçoivent des augmentations de **3,4 %** en moyenne. Voici, par ordre d'importance, les augmentations salariales enregistrées dans le cadre des autres ententes: les provinces de l'**Atlantique** enregistrent **3,8 %** en moyenne à l'issue d'une seule convention; les provinces des **Prairies**, **3,2 %** (six conventions); le **Québec**, **2,7 %** (six conventions); la **sphère de compétence fédérale**, **2,7 %** (une seule convention) et la **Colombie-Britannique**, **1,5 %** (cinq conventions).

Canada

Si l'on observe les secteurs d'activité, la plus forte concentration d'employés se trouve dans le **secteur de la santé, de l'éducation et des services sociaux** où 28 270 employés (59 % de l'ensemble) obtiennent des augmentations salariales de **3,3 %** en moyenne à l'issue de 25 conventions. Le **secteur primaire** enregistre la plus importante moyenne d'augmentation au taux de **3,8 %** accordé à 730 employés au terme d'une seule convention signée par Noranda au Nouveau-Brunswick. Le secteur de la **fabrication** affiche la plus faible moyenne d'augmentation au taux de **2,3 %** accordé à 5 040 employés à l'issue de cinq conventions. Dans le secteur des **services publics**, 770 employés obtiennent des gains salariaux de **3,1 %** au terme d'une seule convention. Dans le **secteur de l'information et de la culture**, 1 400 employés reçoivent une augmentation salariale de **2,7 %** en moyenne à l'issue d'une seule convention. Dans le secteur de l'**administration publique**, 11 650 employés reçoivent des gains salariaux de **2,4 %** en moyenne dans le cadre de cinq conventions.

Rajustements en pourcentage des taux de base issus des principales ententes, selon le secteur d'activité

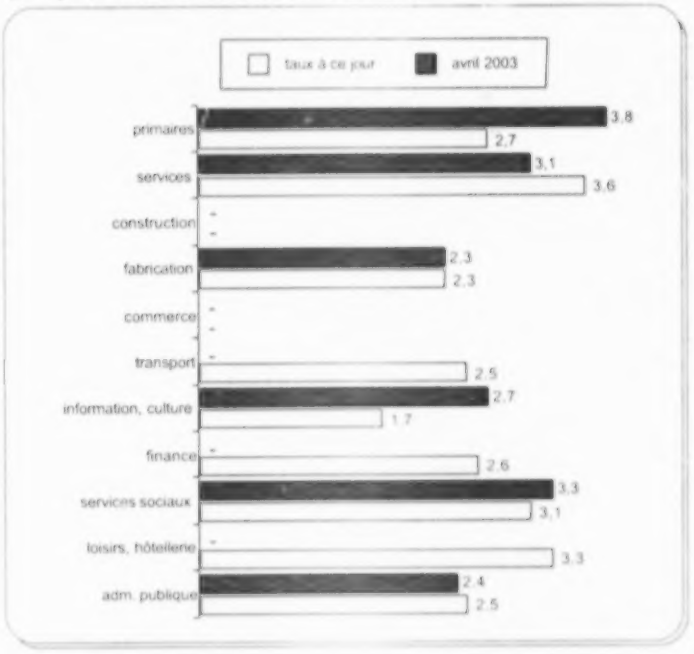

Répartition en pourcentage des travailleurs visés par les principales ententes, selon l'augmentation salariale

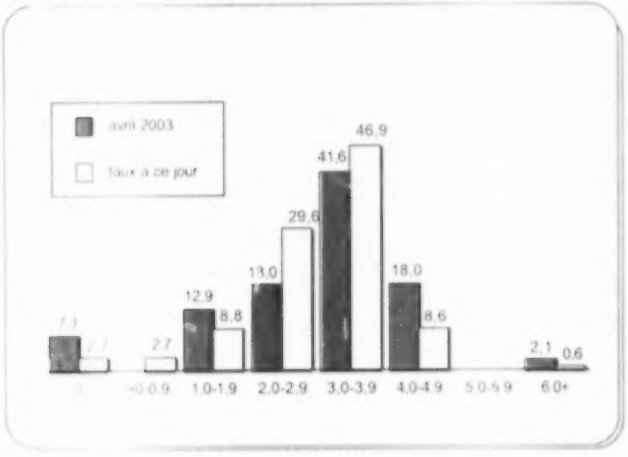

Ventilation des conventions et des employés par région et par sphère de compétence, avril 2003

	Conv.	Employés
Provinces de l'Atlantique	1	730
Québec	6	9 770
Ontario	19	18 950
Provinces des Prairies	6	10 580
Colombie-Britannique	5	6 430
Multiprovince	-	-
Compétence fédérale	1	1 400

LES RAJUSTEMENTS SALARIAUX ISSUS DES PRINCIPAUX RÈGLEMENTS
(rajustements annuels moyens des taux de base en pourcentage)

	2000	2001	2002	2002				2003	Taux à	2003		
				1	2	3	4	1	ce jour	fév	mars	avril
Toutes les industries/compétences												
Rajustement annuel moyen	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,8	3,3	2,8	2,8	2,9	2,8	3,0
Sans clause d'IVC	2,5	3,2	2,8	2,9	2,6	2,7	3,1	2,8	2,9	2,9	3,0	3,1
Avec clause d'IVC	2,4	3,2	3,5	2,2	2,4	3,7	4,1	1,9	2,0	2,2	1,4	2,0
Moy. ann. de 1ère année	2,3	3,4	3,0	2,8	2,9	3,1	3,7	3,0	2,9	3,1	2,8	2,8
Sans clause d'IVC	2,3	3,4	2,9	2,9	2,9	2,7	3,3	3,1	3,1	3,1	3,0	3,2
Avec clause d'IVC	2,5	3,3	4,3	1,5	2,3	4,9	5,4	1,6	1,3	2,1	1,2	0,9
Industries												
Primaires	1,8	2,6	1,7	-	1,5	1,8	-	1,5	2,7	-	-	3,8
Services publics	3,5	2,5	2,4	3,3	0,7	3,3	3,4	3,9	3,6	3,9	-	3,1
Construction	3,6	3,2	1,2	-	-	1,2	-	-	-	-	-	-
Fabrication	2,7	2,6	3,5	2,6	2,9	3,6	3,9	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3
Commerce	1,7	1,6	1,9	1,6	2,0	2,2	1,8	-	-	-	-	-
Transport	2,4	2,8	2,7	2,5	2,7	5,4	2,7	2,5	2,5	3,0	2,4	-
Information, culture	2,9	3,2	3,0	3,0	3,1	3,0	-	1,4	1,7	-	1,4	2,7
Finance, services administratifs	1,8	2,2	2,1	2,0	0,0	1,9	3,5	2,6	2,6	-	-	-
Education, santé, services sociaux	2,6	3,5	3,0	3,1	2,8	3,4	3,3	3,0	3,1	2,8	3,4	3,3
Loisirs, hôtellerie	3,0	4,0	2,4	1,7	1,9	3,3	2,2	3,3	3,3	-	3,6	-
Administration publique	2,3	3,1	2,6	2,8	2,4	2,7	2,9	2,8	2,5	3,0	3,0	2,4
Secteurs de compétence												
Terre-Neuve-et-Labrador	3,7	5,0	6,6	7,5	6,0	-	5,0	3,0	3,0	-	2,7	-
Île-du-Prince-Édouard	2,2	3,1	4,9	-	3,2	6,0	-	3,6	3,6	-	3,6	-
Nouvelle-Écosse	2,2	3,7	2,4	2,5	2,3	2,5	2,5	3,4	3,4	-	3,4	-
Nouveau-Brunswick	2,8	3,4	2,7	3,1	2,3	3,3	2,3	2,3	2,8	-	2,3	3,8
Québec	2,4	2,8	2,1	2,3	2,1	2,3	2,0	1,8	2,2	1,0	1,8	2,7
Ontario	2,6	2,9	3,0	2,7	2,8	3,0	3,4	3,0	3,2	3,0	3,0	3,4
Manitoba	2,6	2,4	4,0	2,8	5,4	3,0	3,2	3,1	3,1	-	3,2	3,0
Saskatchewan	3,5	2,9	3,9	3,2	4,2	3,9	3,8	3,6	3,0	-	3,6	2,6
Alberta	4,7	5,1	5,0	6,8	6,3	4,4	4,1	3,5	3,5	3,5	-	3,6
Colombie-Britannique	1,6	3,1	1,9	2,5	1,0	1,4	2,0	2,3	2,1	-	-	1,5
Multiprovince	2,7	3,1	3,3	-	3,0	4,3	3,1	-	-	-	-	-
Compétence fédérale	2,2	3,0	2,8	2,8	2,8	2,9	2,8	2,1	2,1	3,0	1,9	2,7
Secteur public	2,5	3,3	2,9	3,0	2,7	3,2	3,2	2,9	3,0	2,9	3,3	3,0
Secteur privé	2,4	3,0	2,6	2,1	2,5	2,4	3,4	2,3	2,3	2,6	2,1	2,6
Indice des prix à la consom.	2,7	2,6	2,2	1,5	1,3	2,3	3,8	4,4	4,1	4,6	4,3	3,0

Les données d'avril sont préliminaires.

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN AVRIL 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)	**730**	**3,8**	**2,7**	**36**	
Noranda Inc. (Brunswick Mine), mineurs, comté de Gloucester, N.-B.	730	3,8*	2,7	36	2006-02-28
Services publics (1 convention)	**770**	**3,1**	**3,1**	**12**	
Enbridge Gas Distribution, ouvriers des services publics, à l'échelle de la province, Ont.	770	3,1	3,1	12	2003-12-31
Fabrication (5 conventions)	**5 040**	**2,3**	**1,9**	**40,5**	
Kellogg Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, London, Ont.	600	1,5	0,0	36	2006-04-09
Mitchell's Gourmet Foods, employés d'usine et préposés à l'entretien, Saskatoon, Sask.	1 330	2,6	3,0	48	2007-03-31
National Steel Car Limited, employés d'usine et préposés à l'entretien, Hamilton, Ont.	1 380	1,8*	0,6	36	2006-04-05
O-I Canada Corp., employés d'usine et préposés à l'entretien, Montréal, Qc	580	2,5*	2,0	48	2007-02-28
Waterville TG inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Waterville, Qc	1 150	2,8	3,0	36	2005-07-31
Information et culture (1 convention)	**1 400**	**2,7**	**3,0**	**24**	
Société Radio-Canada, employés des services techniques, à l'échelle de la province	1 400	2,7	3,0	24	2005-03-31
Éducation, santé et services sociaux (25 conventions)	**28 270**	**3,3**	**3,4**	**21,8**	
Avon Maitland District School Board, enseignants à l'élémentaire, Seaforth, Ont.	730	4,0	4,0	12	2003-08-31
Bluewater District School Board, enseignants au secondaire, Chesley, Ont.	500	4,1	4,1	12	2003-08-31
Conseil des gouverneurs du college de Mount Royal, chargés de cours, Calgary, Alb.	700	4,4	4,5	24	2004-06-30
Conseil scolaire de Calgary, commis et employés de bureau, Calgary, Alb.	2 200	3,8	6,1	32	2004-08-31
District School Board of Niagara, commis et employés de bureau, St. Catharines, Ont.	700	2,5	2,5	12	2004-12-31
District School Board of Niagara, employés des services et préposés à l'entretien, St. Catharines, Ont.	730	2,5	2,5	12	2004-12-31
District School Board of Niagara, enseignants au secondaire, St. Catharines, Ont.	1 040	4,2	4,2	12	2003-08-31
Division scolaire no. 70 de Parkland, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Stony Plain, Alb.	540	2,6	2,6	12	2003-08-31
Grand Erie District School Board, enseignants au secondaire, Brantford, Ont.	800	4,1	4,1	12	2003-08-31
Greater Essex County District School Board, enseignants au secondaire et suppléants, Windsor, Ont.	720	4,3	4,3	12	2003-08-31
Hastings and Prince Edward District School Board, enseignants au secondaire et suppléants, Belleville, Ont.	500	4,2	4,2	12	2003-08-31
Kawartha Pine Ridge District School Board, enseignants au secondaire, Peterborough, Ont.	900	4,2	4,2	12	2003-08-31
Limestone District School Board, enseignants au secondaire, Kingston, Ont.	660	4,2	4,2	12	2003-08-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

LES PRINCIPALES ENTENTES CONCLUES EN AVRIL 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
London District Catholic School Board, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, London, Ont.	1 240	3,0	3,0	24	2004-08-31
Ottawa-Carleton District School Board, enseignants au secondaire, Nepean, Ont.	1 600	3,5	2,5	36	2004-08-31
Peel District School Board, enseignants au secondaire, Mississauga, Ont.	2 300	3,6	3,4	24	2004-08-31
Simcoe County District School Board, commis et employés de bureau, Midhurst, Ont.	780	3,0	3,0	12	2003-12-31
Université de la Colombie-Britannique, chargés de cours, Vancouver, C.-B.	1 600	3,8	4,0	36	2005-08-31
Université de la Colombie-Britannique, commis et employés de bureau, Vancouver, C.-B.	1 650	0,0	0,0	36	2005-03-31
Université de la Colombie-Britannique, employés des services et préposés à l'entretien, Vancouver, C.-B.	1 850	0,0	0,0	36	2005-03-31
Université du Québec à Montréal, chargés de cours, Montréal, Qc	1 970	3,5	3,5	12	2003-12-31
Université du Québec à Montréal, professeurs, Montréal, Qc	1 000	6,4	6,4	12	2004-05-31
Upper Canada District School Board #26, enseignants au secondaire, Brockville, Ont.	920	3,4	2,5	36	2004-08-31
Waterloo Region District School Board, enseignants à l'élémentaire, Kitchener, Ont.	2 080	4,0	4,0	12	2003-08-31
École publique de Red Deer district no. 104, enseignants à l'élémentaire et au secondaire, Red Deer, Alb.	560	3,1	3,1	12	2003-08-31
Administration publique (5 conventions)	**11 650**	**2,4**	**1,8**	**44,6**	
Corporation de Delta, employé(es) d'intérieur et d'extérieur, Delta, C.-B.	630	2,6 *	2,5	48	2006-12-31
Ville de Laval, employés des services récréatifs, Laval, Qc	870	2,3	2,6	36	2004-12-31
Ville de Montréal, agents de police, Montréal, Qc	4 200	1,5 *	0,0	56	2006-12-31
Ville de Richmond, employés d'intérieur, Richmond, C.-B.	700	2,6 *	2,5	48	2006-12-31
Ville de Winnipeg, employé(es) d'intérieur et d'extérieur, Winnipeg, Man.	5 250	3,0	3,0	36	2005-12-30
Conventions avec clause IVC (6 conventions)	**8 220**	**2,0 ***	**0,9**	**49,0**	
Conventions sans clause IVC (32 conventions)	**39 640**	**3,1**	**3,2**	**25,4**	
Toutes les conventions (38 conventions)	**47 860**	**3,0**	**2,8**	**29,5**	

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation prévu de 2,0 %.*

CONVENTIONS CLÉS EN COURS DE NÉGOCIATION

Employeur	Syndicat	Nombre d'employés	Statut*	Date d'expiration
•Gouvernement du Canada	divers syndicats	103 130	N/CO/ ARB/PR	jan. 01-juin03
•Postes Canada	STTP	45 000	NPC	janv. 03
•EACL (Énergie atomique du Canada)	ingénieurs - techniciens	1 600	N/NPC	déc.02/juin03
•Agence canadienne d'inspection des aliments	AFPC	3 200	N	déc. 02
•Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	SCFP (travaux publics)	1 600	N	oct. 02
•Nova Scotia Power	FIOE	1 100	N	mars 03
•Aliant Telecom inc. (Atlantique)	SCEP et ACTWU	4 500	N	divers
•Société des alcools du Québec	Synd. des empls. de la SAQ	3 500	N	déc. 02
•Ville de Montréal	divers syndicats	21 460	N/ARB/PR	avril 02
•Prévost Car Inc.	TCA	1 200	N	juin 03
•CAE Electronics	SCEP	750	N	juin 03
•Conseil scolaire du district de Toronto	divers syndicats	20 220	N	août 02
•Hôpitaux de l'Ontario	SEFPO	5 780	N	mars 02
•INCO Ltd. (Ont.)	Métallos	3 630	AT	mai 03
•GO Transit (Ont.)	ATU	780	N	juil. 03
•Manitoba Hydro-Electric Board	FIOE	2 300	N	mai 03
•Gouvernement du Manitoba	MGEU	12 590	N	mars 03
•Health Authorities of Alberta	UNA et HSSA	26 500	MED/ARB	mars 02/03
•Industrie de la Construction en Alberta	divers syndicats	20 000	N/MED	avril 03
•TELUS (C.-B. et Alb.)	TWU	16 710	CO	déc. 00
•Ville de Vancouver et autres municipalités	divers syndicats	11 000	N/PR	déc. 02
•Industrie des pâtes et papiers de la C.-B.	SCEP et PPWC	2 030	N	avril 03
•Industrie forestière de la C.-B.	IWA-Canada	19 500	N/PR	juin 03
•Ind. de l'alimentation au détail de la C.-B.	TUAC	16 680	N	mars/avril 03
•Greater Vancouver Hotel Employers Association	Union int. des empl. d'hôtels et empl. de restaurants	2 200	N	juin 03
•Gouvernement du Yukon	SCFP	2 750	ARB	déc. 02
•Canadien Pacifique	TUT et FIL	4 400	N	déc. 02
•Greyhound Canada	ATU	1 480	CO	déc. 02
•Pipeline Contractors	plombiers, manoeuvres, ingénieurs	2 800	N	avril 03

Statut* :

ARB	arbitrage	MPAT	médiation après un arrêt de travail	NPC	négociation postérieure à la conciliation
AT	arrêt de travail	N	négociation	NPM	négociation postérieure à la médiation
CO	conciliation	NPA	négociation postérieure à l'arbitrage	PR	projet de règlement
MED	médiation	NPAT	négociation après un arrêt de travail	LEG	accord législatif

Données enregistrées au cours du premier trimestre 2003 par les petites, moyennes et grandes unités de négociation

Au cours du premier trimestre 2003, au total 132 conventions collectives ont été ratifiées et se répartissent comme suit : 46 ont été signées dans les petites unités de négociation (100 à 499 employés); 74 dans les unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés) et 12 conventions dans les grandes unités de négociation (2 000 employés et plus). Ces conventions ont donné lieu à un rajustement global du taux de salaire de base de 2,7 % en moyenne. Le **secteur public** affiche un rajustement global de **2,9 %**, comparativement au **secteur privé** qui enregistre un taux de **2,2 %**.

Les **petites unités** de négociation enregistrent une augmentation de **2,6%** en moyenne. Le **secteur public** enregistre une augmentation de **2,9 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui, en raison de trois gels de salaire, affiche des rajustements moins élevés, soit 2,2%. Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,1 %**, tandis que le secteur des **industries primaires** affiche le plus faible rajustement, soit **1,4 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **4,1 %** dans les provinces des **Prairies** et **2,0 %** dans la **sphère de compétence fédérale.**

Les **unités moyennes** enregistrent une augmentation salariale de **2,7 %** en moyenne. Dans le **secteur public,** les conventions donnent lieu à une augmentation de **2,9%** en moyenne. Il s'agit d'une hausse par rapport à la moyenne de **2,2 %** enregistrée par le **secteur privé.** Si l'on examine les secteurs d'activité, le secteur des **services publics** enregistre le rajustement salarial le plus élevé au taux de **3,9 %**, tandis que le secteur des **industries primaires** affiche le plus faible rajustement, soit **1,4 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales vont de **3,4 %** dans les provinces des **Prairies**, à **1,8 %** dans la **sphère de compétence fédérale.**

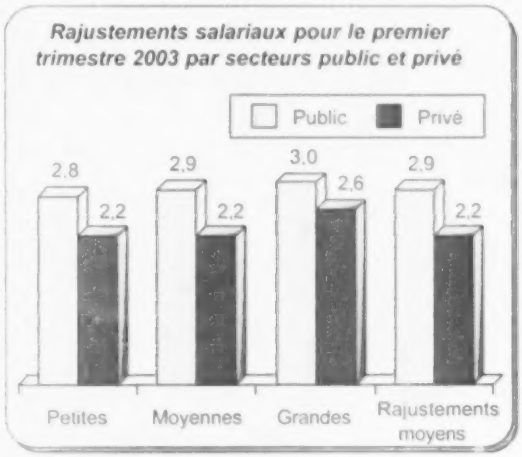

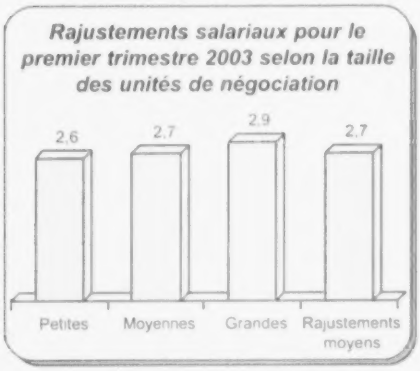

Les **grandes unités** de négociation enregistrent une augmentation salariale de **2,9 %** en moyenne. Le **secteur public** enregistre des augmentations de **3,0 %** en moyenne, comparativement au **secteur privé** qui affiche une moyenne de **2,6 %.** Si l'on observe les secteurs d'activité, le secteur de l'**administration publique** enregistre les rajustements salariaux les plus élevés au taux de **3,0 %**, tandis que le secteur de la **fabrication** affiche la plus faible augmentation salariale, soit **2,6 %**. Sur une base régionale et par sphère de compétence, les augmentations salariales se situent entre **3,3 %** dans les provinces des **Prairies** et **1,5 %** dans la province de **Québec.**

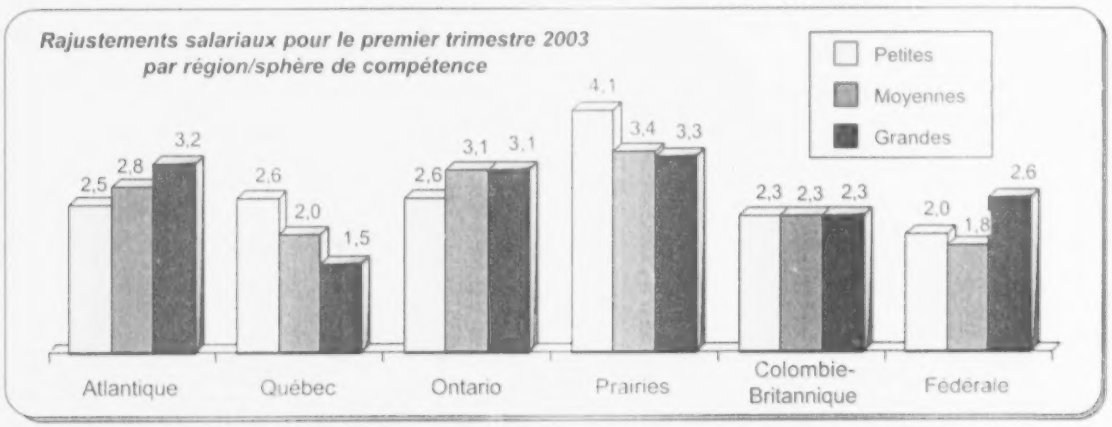

Rajustements salariaux pour le premier trimestre 2003
en pourcentage et par industrie

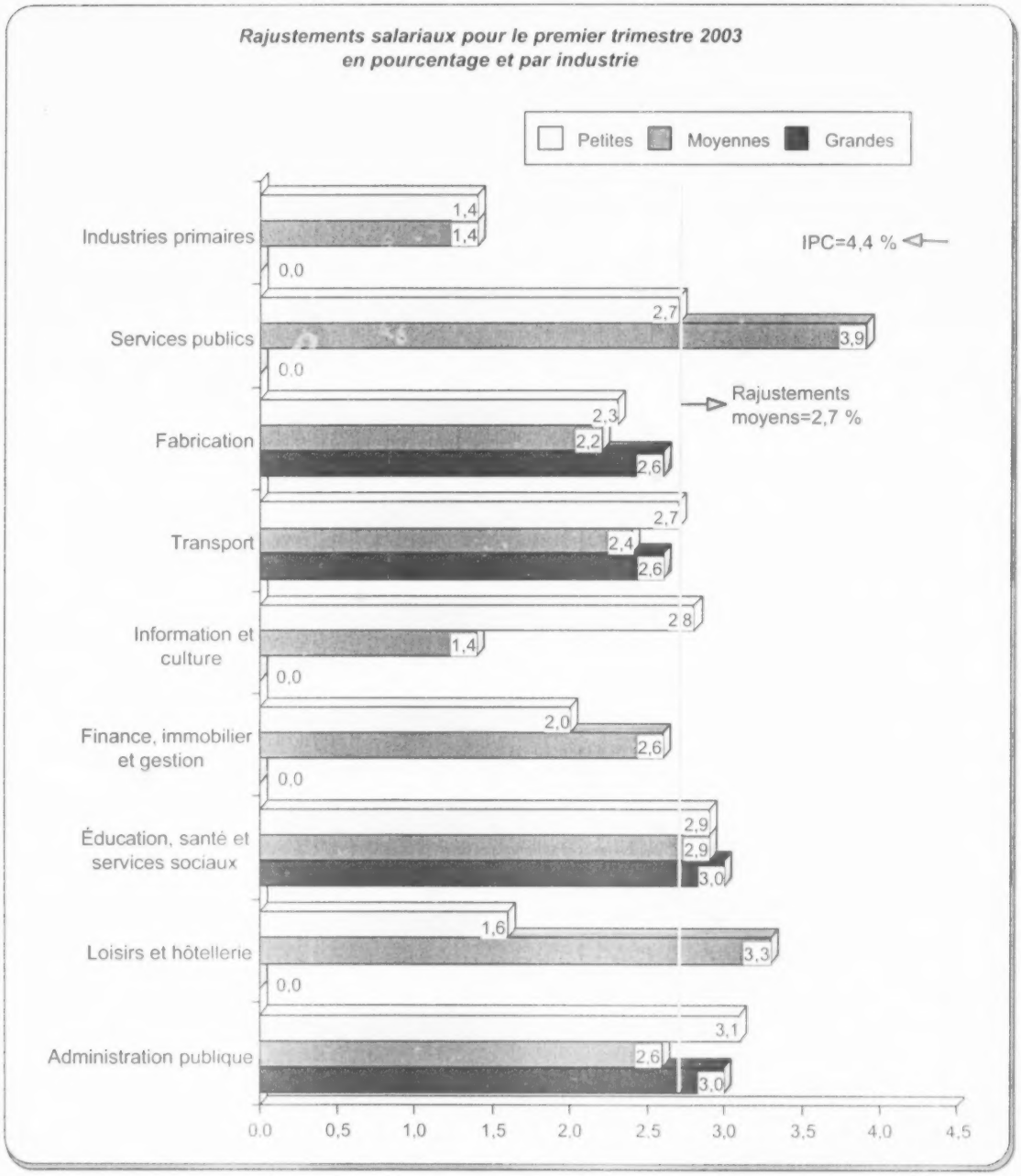

LES ENTENTES CONCLUES DANS LES PETITES UNITÉS DE NÉGOCIATION EN AVRIL 2003

Secteur d'activité et employeur	Nombre d'empl.	Rajust. ann. moy. en %	Rajust. 1re année	Durée (mois)	Date d'expiration (aaaa-mm-jj)
Industries primaires (1 convention)					
Sifto Canada Inc., mineurs, Goderich, Ont.	300	3,3	4,0	36	2006-03-31
Construction (1 convention)					
Association of Commercial & Industrial Contractors of P.E.I., charpentiers, à l'échelle de la province, Î.-P.-É.	300	5,0	9,1	30	2005-03-01
Fabrication (7 conventions)					
Crown Packaging Ltd. (Corrugated Division), employés d'usine et préposés à l'entretien, Richmond, C.-B.	180	2,2	2,5	60	2008-06-30
Deloro Stellite Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Belleville, Ont.	170	2,7	2,7	36	2006-03-31
Gates Rubber Company, production, Strathroy, Ont.	290	3,0	3,0	36	2006-03-31
Industries Ling inc., production, Warwick, Qc	340	2,2	2,3	36	2006-05-30
Nestlé Canada Inc., employés d'usine et préposés à l'entretien, Scarborough, Ont.	350	3,2	3,3	36	2006-03-31
Tembec Inc. (Skookumchuck Pulp Operations), employés de moulin, Cranbrook, C.-B.	250	2,2	2,5	60	2008-04-30
Universal Industries Corp., production, Lloydminster, Alb.	120	4,0	5,1	33	2005-05-31
Commerce de gros et de détail (2 conventions)					
Parmalat Canada, employés d'usine et préposés à l'entretien, Belleville, Ont	450	3,3*	3,2	48	2007-02-28
Western Grocers (Division of Westfair Foods Ltd.), employés d'entrepôt, Edmonton, Alb.	350	3,4	7,7	63	2008-06-15
Transport (4 conventions)					
Fraser Wharves Ltd., production, Richmond, C.-B.	120	2,0*	2,0	36	2006-01-31
Gouvernement du Canada, inspecteurs d'avions, à l'échelle du Canada	460	3,8	6,1	36	2004-01-25
Halifax Employers Association, débardeurs, Halifax, N.-É.	310	3,0	3,0	36	2005-12-31
P.W. Transportation Ltd., chauffeurs d'autobus, Mississauga, Ont.	350	3,0	3,0	36	2006-03-28
Éducation, santé et services sociaux (2 conventions)					
Algoma District School Board, enseignants au secondaire, Sault Ste. Marie, Ont.	380	3,8	3,0	24	2004-08-31
Children's Aid Society of Ottawa, travailleurs sociaux, Ottawa, Ont.	390	3,0	3,0	36	2005-12-31
Loisirs et hôtellerie (1 convention)					
Cara Operations Ltd., personnel hôtelier ou de restaurant, Aéroport int'l. de Vancouver, C.-B.	150	1,4	0,0	42	2006-03-31

* *Conventions prévoyant des paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.*

NOTES EXPLICATIVES

Sources : les renseignements sur la négociation collective et sur les règlements salariaux présentés dans ce bulletin sont produits par la Direction de l'information sur les milieux de travail. Les données sur l'indice des prix à la consommation proviennent de *L'indice des prix à la consommation* (Cat. 62-001-XPB) de Statistique Canada.

Population ciblée dans les principales conventions : les renseignements sur les ententes conclues dans le cadre de la négociation collective touchent les unités de négociation de 500 travailleurs et plus et englobent tous les secteurs d'activité et toutes les sphères de compétence au Canada. La Direction suit l'évolution de près de 1 070 conventions visant 2,5 millions de travailleurs. Ces travailleurs forment environ 60 % de la main-d'oeuvre syndiquée et 20 % de la main-d'oeuvre salariée non agricole. Pour fins d'analyse, ces unités de négociation sont divisées en grandes unités (2 000 employés et plus) et en unités de taille moyenne (500 à 1 999 employés).

Population ciblée dans les petites unités de négociation : l'information relative aux petites unités de négociation introduites en janvier 2000 concerne un échantillon d'unités composées de 100 à 499 travailleurs, réparties dans tous les secteurs d'activité et sphères de compétence. Le taux d'échantillonnage de ces unités est de 1 sur 10 dans le secteur public. Dans le secteur privé, le taux passe de 1 sur 8 dans les grandes sphères de compétence à 1 sur 2 dans les petites sphères. Toutes les unités de la sphère de compétence fédérale constituées de 200 à 499 travailleurs sont incluses (1:1) et le taux d'échantillonnage est établi à 1 sur 8 conventions pour les unités qui comptent entre 100 et 199 employés.

Rajustements des taux de base : le «taux de base» qui est utilisé dans tous les calculs est le taux de salaire de la catégorie la plus faiblement rémunérée dans le groupe de négociation qui comprend un nombre important de travailleurs qualifiés. Le rajustement de salaire correspond au rajustement annuel moyen du taux de base en pourcentage pour toute la durée de la convention dans les ententes conclues au cours de la période indiquée. La moyenne est une pondération de chacune des ententes par le nombre de travailleurs touchés. Le rajustement comprend les paiements d'indemnité de vie chère (IVC) fondés sur un taux d'inflation projeté de 2,0 %.

Secteurs industriels : le *Bulletin des règlements salariaux* et la *Gazette du travail* présentent et publient des données provenant des secteurs restructurés dans le cadre du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification conçu par les agences de statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis, afin d'élaborer des définitions communes en ce qui concerne la structure industrielle des trois économies. Pour fins d'analyse, les 20 plus grandes divisions industrielles basées sur la structure du SCIAN de Statistique Canada sont regroupées pour former les 11 secteurs industriels actuels. Les secteurs public et privé sont définis selon les caractéristiques des employeurs, les termes «unités institutionnelles» ou «entités» étant employés conformément à l'usage en vigueur à Statistique Canada.

Pour plus de renseignements communiquez avec :
Service à la clientèle au 1-800-567-6866
Région d'Ottawa-Hull (819) 997-3117
Courriel : wid-imt@hrdc-drhc.gc.ca

Publication autorisée par le ministre du Travail, Gouvernement du Canada
Ministère des Travaux publics et services gouvernementaux Canada 2003. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autres, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre du Travail.